

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 229

MONTREAL, LE LUNDI 3 OCTOBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Gauche contre gauche au Brésil

Dixième puissance économique du monde, cinquième État derrière les États-Unis pour sa superficie, comptant pour 80 % de la population sud-américaine, le Brésil est un pays-continent. Quatre-vingt-seize millions de Brésiliens choisissent aujourd'hui un président, 503 députés, 27 gouverneurs et 54 sénateurs. Il y a huit candidats à la présidence, mais le peloton de tête se réduit à deux postulants qui, le cas échéant, pourront se retrouver en ballottage le 15 novembre.

Au Brésil, c'est «gauche contre gauche» à l'élection présidentielle d'aujourd'hui. Pour empêcher l'arrivée au pouvoir d'un ex-sindicaliste gauchiste qui, il y a encore trois mois, paraissait certaine, la droite s'est en effet associée sans vergogne à un «social-démocrate» du nom de Cardoso, qui semble aujourd'hui, avec plus de 45 % des intentions de vote, en bonne voie de devenir président de la République fédérative du Brésil.

Auteur d'un livre utilisé dans certaines universités américaines (*Dépendance et capitalisme en Amérique latine*), Fernando Henrique Cardoso se définit lui-même comme un «homme de gauche». Cela ne l'a pas empêché de recourir aux conseillers en marketing de Bill Clinton et de s'allier à un parti nettement à droite, le Parti du Front libéral, pour barrer la route à son principal rival.

Ce dernier, Luis Inacio da Silva, dit «Lula», a été battu de justesse en 1989 par Fernando Collor de Mello, destitué pour corruption et remplacé par Itamar Franco. Lula recueille tout au plus 25 % d'après les plus récents sondages, soit un recul phénoménal par rapport à juin dernier (41 %).

La personnalité de ces deux aspirants à la présidence est on ne peut plus contrastée, même si Lula fait état d'une amitié de 16 ans qui le lie à Cardoso, l'ancien intellectuel de gauche.

Cardoso s'est exilé lors de l'arrivée au pouvoir des militaires en 1964. Son modèle, dit-il, est le social-démocrate espagnol Felipe Gonzalez. Pourtant, son collègue Marco Maciel est, lui, identifié à un tout autre courant: il a collaboré jadis, comme plusieurs membres du Parti du Front libéral, avec les militaires.

Quant à Lula, ancien tourneur, fils de paysan pauvre de l'État de Pernambuco, dans le très misérable Nordeste, il ne saurait se comparer comme orateur à son rival, bien qu'il jouisse d'un charisme certain: meneur de plusieurs grèves importantes, il a été emprisonné par les militaires.

Cofondateur du Parti des travailleurs (PT), il a au fil des ans atenu son image de «radical». Lula réitérait ces jours-ci sa promesse d'une réforme constitutionnelle qui transformerait la politique fiscale du pays: 10 % des Brésiliens accaparent 48 % de la richesse nationale, les 10 % les plus pauvres se contentant de 1 % du PIB.

Lula se préoccupe aussi, s'il est élu, de ne laisser aucun enfant brésilien sans possibilité d'accès à l'école et de raviver la réforme agraire: 63 % de la population rurale dispose de 8,5 % à peine des terres cultivables.

L'évolution inattendue des intentions de vote s'explique surtout par l'immense espoir qu'ont semé le nouveau plan économique et l'introduction d'une nouvelle monnaie forte, le «real», le 1er juillet dernier. Deux politiques dont l'architecte principal fut... Cardoso lui-même.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et expliquent la montée fulgurante de l'ex-ministre des Finances. En 1993, l'inflation atteignait 2000 % par an. En juin dernier, elle était de 45 % par mois. Pour le mois qui s'achève... de 1,5 %.

Par ailleurs, on note dans des régions comme celle de Rio de forts mouvements en faveur de candidats droitistes qui promettent de mettre fin aux guerres de gangs et à l'insécurité. Il y a eu par exemple 18 assassinats par jour à Rio l'an dernier — 7720 en douze mois! C'est 2500 de plus que les pertes annuelles subies par les Américains durant la guerre au Viêt-nam!

Il ne faut pas négliger Sao Paulo, «poumon économique» du Brésil, qui compte pour 21,9 % du collège électoral. Le milieu d'affaires y a massivement jeté son dévolu sur Cardoso. Un peu plus de la moitié des 500 entreprises privées les plus importantes du pays sont implantées à Sao Paulo où le «toucan», symbole du candidat Cardoso, est omniprésent.

En 1989, l'épiscopat brésilien avait appelé à voter Lula. Cette année, il se contente de prescrire un vote «conscient»: «Ne votez pas pour des candidats liés à des affaires malhonnêtes... ni pour ceux qui se montrent insensibles face aux pauvres.» Quant au célèbre écrivain Jorge Amado, un ancien communiste, il a donné son appui à Cardoso, disant se méfier non pas tant de Lula... que des «nostalgiques trotskystes» qui l'entoureraient.

Dans l'isolement, les Brésiliens ont donc à toutes fins utiles deux choix: Cardoso ou Lula. Les six autres candidats en lice comprennent un amiral en retraite, un avocat-homme d'affaires et un cardiologue original. Mais c'est bien entre le «gauchiste réformé» et le «socialiste allié à la droite» qu'ils devront trancher.

INDEX		MÉTÉO	
Agenda.....B6		Montréal	Ciel variable;
Avis publics.....B4			30 % de probabilité
Classées.....A4			d'averses en
Culture.....B8			après-midi. Max: 11
Économie.....B2		Québec	Ciel variable;
Éditorial.....A6			40 % de probabilité
Le monde.....A5			d'averses en
Mots croisés.....A4			après-midi. Max: 9
Les sports.....B5			Détails en B4

L'ENTREVUE

Hervé Le Bras,
un rebelle chez les écolos
PAGE B 1



LE MONDE

Washington va désarmer
les milices haïtiennes
PAGE A 5

LES ACTUALITÉS



Vote surprise contre
un emprunt à Lachine
PAGE A 3

Pour vaincre le sida



PHOTO JACQUES GRENIER

PLUS de 15 000 personnes ont participé hier, à Montréal, à «Ca marche 1994», le deuxième marchathon annuel pour vaincre le sida, organisé par la Fondation Farha. Des événements semblables avaient lieu en même temps dans vingt-quatre grandes villes canadiennes. La marche montréalaise a permis d'amasser un peu plus de 500 000 dollars qui seront distribués à une quarantaine d'organismes québécois œuvrant directement à la lutte contre le sida. On a aussi profité de la marche pour inaugurer le parc de l'Espoir, dédié aux victimes de cette maladie. Voir nos informations en page A 3.

Le nouveau Klondyke

Environ 60 000 taxis sillonnent les rues de la capitale chinoise. Il y a 10 ans, il n'y en avait qu'une centaine

DANNY VEAR

Beijing — Brusquement, il a arrêté sa voiture-taxi le long du Xichang'an, ce long boulevard qui traverse Beijing en changeant plusieurs fois de noms.

Les bicyclettes qui le suivaient de près ont pu l'éviter sans trop de problèmes. Les cyclistes pékinois ont pris l'habitude de partager la chaussée avec des chauffeurs de taxi trop enthousiastes à la vue du prochain client.

Comme la plupart de ses clients, il s'agissait d'un visiteur étranger: un «compatriote» de Hong Kong qui voulait retourner à son hôtel.

Le conducteur du taxi était en règle. Son permis d'enregistrement portait un nom illisible. Seul le numéro 003378 attestait de son identité. La carte plastifiée était accrochée au tableau de bord de sa petite voiture sino-japonaise jaune. Comme à New York, à Beijing, le jaune, c'est la couleur officielle des taxis.

En moins de 10 ans, les taxis ont envahi les larges boulevards stalinien de la capitale chinoise.

En 1986, Beijing comptait moins de 1000 taxis. Il fallait réserver une voiture des heures à l'avance si on voulait s'assurer un moyen de transport dans la capitale communiste.

Depuis, c'est l'explosion. En 1993, environ 40 000 taxis sillonnaient Beijing.

La circulation automobile y est devenue plus

difficile.

«Il y a 10 ans, on pouvait circuler dans les rues de Beijing. Il n'y avait que des cyclistes. Aujourd'hui, les taxis sont partout», explique un guide touristique allemand, organisateur de visites guidées depuis le milieu des années 80.

Cette année, le nombre des taxis est passé à quelque 60 000, selon les données les plus récentes de l'Association chinoise des taxis urbains.

Près de 110 000 personnes travaillent à titre de chauffeur de taxi dans la capitale de 10 millions d'habitants, selon les données de l'Association.

Avec l'ouverture de la Chine à l'économie de marché, maintenant qu'il est permis d'empocher des yuans, l'industrie du taxi connaît un boom qui s'est étendu à toutes les grandes villes chinoises.

En juin, la Chine comptait quelque 380 000 taxis, principalement dans les grands centres économiques (Shanghai: 31 000; Tianjin: 17 000; Canton: 14 000). Environ 40 % de ces taxis appartiennent à des individus; le reste, à l'État.

En tout, on dénombrait quelque 600 000 chauffeurs de taxi à travers le pays, notait l'Association.

Le boom du taxi séduit de nombreux Chinois. Il est possible d'y empocher des revenus enviables.

Lors d'une bonne semaine de travail, un chauffeur de taxi de Beijing peut gagner plus d'argent qu'un paysan au cours d'une année.

VOIR PAGE A 8: TAXIS

Camille Laurin au Devoir

Plus de pouvoirs pour Montréal

Québec entend donner un coup de barre dans le système municipal

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Québec s'appête à remettre la gestion de certains de ses dossiers entre les mains de Montréal, faisant de la métropole un gouvernement dans un gouvernement.

Ce transfert de charges publiques s'accompagnerait des ressources financières nécessaires. Ce chambardement dans les structures municipales correspond à la volonté du nouveau gouvernement du Parti québécois de réformer en profondeur la fiscalité municipale.

«Si on confie des responsabilités à certains pôles, surtout Montréal, c'est qu'ils sont mieux capables de s'en acquitter que le gouvernement. Montréal est plus proche des problèmes», a déclaré en entrevue au Devoir le délégué régional pour Montréal, Camille Laurin.

Sans renier sa paternité face à la loi 101, l'ancien ministre sous le gouvernement péquiste de René Lévesque de 1976 à 1985 indique que les questions linguistiques ne constituent pas, pour le moment, sa préoccupation majeure. «J'ai été caricaturé là-dedans mais ça ne me représente pas. Ce n'est qu'un aspect de ce que j'ai fait», soutient M. Laurin.

La nomination de ce dernier à titre de délégué de la région de Montréal et président du Comité d'initiative et

VOIR PAGE A 8: LAURIN

Accord commercial États-Unis-Japon

Satisfaction mesurée à Tokyo

Le dossier de l'automobile demeure entre parenthèses

Tokyo (AFP) — Les autorités japonaises ont accueilli hier avec une satisfaction mesurée l'accord atteint pendant la nuit dans les négociations commerciales avec les États-Unis, accord qui a, selon elles, le mérite de mettre entre parenthèses le dossier le plus délicat, celui de l'automobile.

Comme Tokyo le demandait depuis quelques jours, les négociateurs des deux pays se sont ralliés samedi à Washington à un accord partiel, couvrant les achats publics de produits médicaux et de matériel de communications, le verre plat et les assurances, mais laissant pour plus tard les négociations sur l'automobile.

Cet accord «est bon pour les relations nippo-américaines», a commenté le premier ministre Tomiichi Murayama, cité par les agences japonaises. «Nous pouvons espérer que, désormais, nos négociations commerciales

VOIR PAGE A 8: TOKYO

Fusion CKAC-CJMS

Les syndiqués contre-attaquent

Une initiative «immorale et illégale», dit le SCFP

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Alors que Radiomédia, né vendredi de la fusion impromptue de CKAC et de CJMS, cassait la glace ce matin avec une nouvelle programmation, les employés laissés pour compte et leur agent négociateur, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), promettaient une bataille juridique et politique en règle contre cette initiative «immorale et illégale».

«Immorale», déclare le directeur général du SCFP, Gilles Charland, parce que toute l'opération a été préparée dans le plus grand secret pour mieux paralyser les employés sacrifiés; parce que toute l'affaire accentue le mouvement de concentration de l'information au Québec et en région; parce que cette initiative va dans le sens contraire du mouvement de régionalisation en cours au Québec et qui rend plus nécessaire que jamais une information diversifiée.

VOIR PAGE A 8: FUSION

**LA CONCURRENCE TENTE D'ÉGALER
LA PERFORMANCE DES LUXUEUSES BMW
DE SÉRIE 7. DEPUIS DES ANNÉES. NOUS ALLONS
UNE FOIS DE PLUS LEUR COMPLIQUER
LES CHOSES. DÈS LA SEMAINE PROCHAINE.**



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

LES ACTUALITÉS

Oiseaux du paradis...



PHOTO AP

VOLATILES, chimpanzés et même... un éléphant ont pris place dans le temple sacré qu'est la cathédrale Saint-John, hier à New York. Dans une cérémonie pour le moins inusitée, le révérend Richard F. Grein a procédé à la bénédiction des fidèles représentants du règne animal, question de souligner la fête de Saint-François d'Assise, patron des animaux. Sœur Mary Veronica et Sukhreet Gabel ont profité de l'occasion pour faire bénir leurs oiseaux du paradis.

Vote surprise contre un emprunt à Lachine

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Dans un vote surprise, les Lachinois ont refusé à leur administration municipale le feu vert pour le lancement d'un emprunt de près de 13 millions de dollars destinés à la réalisation d'une série de travaux publics dans le cadre du programme national des infrastructures.

Par référendum, les résidents de Lachine ont rejeté à 50,4 % la proposition que leur a soumise le maire Guy Dicaire de recourir à un emprunt pour financer la vingtaine de travaux de réfection et d'aménagement urbain que la ville compte entreprendre dès l'an prochain. Québec et Ottawa devaient participer à hauteur de quatre millions de dollars à ces travaux par l'entremise du programme de financement partagé entre les gouvernements fédéral, provincial et les municipalités.

Les «grands travaux» de Lachine devaient comprendre la réfection du système d'égout et du réseau d'aqueducs, le pavage de rues, la remise à neuf de trottoirs, la consolidation des berges le long de la piste cyclable et la construction d'une piscine municipale.

Les adversaires de l'administration Dicaire avaient manifesté leur désaccord et recueilli le 19 juillet dernier 1166 signatures de résidents de Lachine opposés au règlement voté par le conseil municipal une semaine plus tôt. Cela avait amené la Ville à organiser un référendum

pour consulter la population.

Le comité du NON, formé autour de l'ancien maire Jean-Guy Chartier, considérait qu'avec un endettement de 92 millions de dollars, la ville de Lachine «devait apprendre à vivre selon ses moyens». Selon les partisans du NON, une quinzaine de projets seulement, sur les 23 prévus, pouvaient être qualifiés d'urgents. Au centre de la dispute figurait le projet de construction d'une piscine intérieure de deux millions de dollars ainsi que certaines modalités du financement, notamment le plafond de 12 % du taux des intérêts sur l'emprunt, jugé trop élevé.

A l'hôtel de ville, on estimait qu'une victoire du NON ferait perdre à l'administration municipale à recourir à une hausse des taxes pour financer les travaux. Hier dans la journée, le maire Guy Dicaire se disait confiant. Et il accusait ses adversaires de chercher à «bloquer le fonctionnement de son administration».

Mais à la question: «Approuvez-vous le règlement E-2576 décrétant des travaux de réfection d'infrastructures municipales pour un montant de 12 915 440 dollars, autorisant un emprunt à cet effet, duquel sera déduit le montant des subventions à être versées en vertu du programme des travaux d'infrastructures Canada-Québec?», 4729 Lachinois ont répondu NON, et 4648 ont répondu OUI.

La participation à cette consultation a été de 34,66 %.

Lady Di était vraiment «amoureuse» d'un ancien officier de cavalerie

Londres (AP) — Nouvel épisode dans le feuilleton de la famille royale d'Angleterre: le commandant James Hewitt, ancien officier de cavalerie, a affirmé avoir été l'amant de la princesse Diana et a déclaré que celle-ci avait envisagé de quitter le prince Charles pour lui dans des propos rapportés hier par le tabloïd *News of the World*.

Les dernières éditions de la presse dominicale britannique ont changé leur en en catastrophe pour rendre compte de ce dernier scandale en date qui touche à la famille royale. Certains traitaient en grosses lettres le commandant Hewitt de «mufle», alors que *The Independent* se contentait d'un plus sobre: «Un officier de la guerre du Golfe déclare avoir couché avec Diana».

Le commandant James Hewitt, qui avait décrit en mars dernier dans le *Daily Express* son amitié avec Diana, déclare cette fois — avec l'autorisation de la princesse, précise le journal — qu'ils étaient vraiment «amoureux». Il exprime également sa sympathie pour le prince Charles qui, dit-il, a été injustement décrit dans l'ouvrage controversé d'Andrew Morton paru en 1992 *Diana, sa véritable histoire*.

News of the World croit par ailleurs savoir que le commandant a collaboré à la rédaction d'un ouvrage sur cette liaison et que le livre serait mis en vente aujourd'hui en Grande-Bretagne. Cet ouvrage contiendrait des extraits de lettres à caractère personnel écrites par la princesse à James Hewitt durant la guerre du Golfe.

CONFÉRENCE SUR LES IMPLANTS DENTAIRES

Pour tout savoir sur la facilité des traitements et les avantages des prothèses dentaires, assistez à notre prochaine conférence qui aura lieu à l'hôtel Ramada (anciennement Holiday Inn) de la station de métro Longueuil le mercredi 5 octobre à 19 h 30.

Réservez au (514) 464-3368.

CLINIQUE
D'IMPLANTOLOGIE
DENTAIRE
DE MONTRÉAL
DR LUC CHAUSSÉ

Entre 15 000 et 20 000 au marathon annuel pour vaincre le sida

Ça a marché: le ruban rouge était long

Un peu plus d'un demi-million de dollars ont été récoltés

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Entre 15 000 et 20 000 personnes ont participé hier, à Montréal, à *Ça marche 1994*, le deuxième marathon annuel pour vaincre le sida, organisé par la Fondation Farha. Des événements semblables avaient lieu en même temps dans vingt-quatre grandes villes canadiennes.

La marche montréalaise a permis d'amasser un peu plus d'un demi-million de dollars. On espère recevoir au moins 100 000 dollars de plus avec les dons qui continueront à affluer vers la fondation dans les prochains jours. Cet argent sera distribué à une quarantaine d'organismes québécois directement impliqués dans la lutte contre le sida, comme l'Association des bénévoles accompagnateurs, le Centre sida McGill, la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida ou les Enfants de Béthanie.

On a aussi profité de la marche pour inaugurer un parc montréalais dédié aux victimes de cette maladie.

«Je suis extrêmement contente du résultat et je sais que mon fils serait très fier de ce qui s'est passé aujourd'hui», déclarait à la fin de *Ça marche 1994*, Mme Evelyn Farha, mère de Ron Farha, l'homme d'affaire qui a créé la fondation qui porte son nom avant de décéder du sida au début de la décennie. M. Farha avait fait fortune avec une entreprise de lingerie fine.

Le maire Jean Doré, Mme Diane Marleau, mi-

nistre fédérale de la Santé, le député bloquiste Gilles Duceppe, responsable de la région métropolitaine, et l'actrice Françoise Faucher faisaient partie des nombreuses personnalités québécoises qui ont participé à la marche. Environ 800 bénévoles ont participé à la préparation et à la tenue de l'événement.

Nombreuses familles

Le reste de la foule était largement composé de jeunes de 20 à 35 ans. On y comptait aussi de nombreuses familles. Tous les marcheurs portaient le ruban rouge de circonstance, qui est devenu, au fil des ans, le symbole de la solidarité dans la lutte contre la terrible maladie. «Pour moi c'est une façon de manifester ma solidarité avec les gens qui sont touchés par le sida, expliquait Eric Baril, qui s'était déplacé en compagnie de quatre amis. La marche permet d'amasser des fonds, mais le plus important c'est qu'elle serve à faire prendre conscience à la population en général que cette maladie n'affecte pas qu'une petite communauté. Tout le monde est concerné.»

La foule s'est assemblée en matinée au carré Dorchester, dans le centre-ville. Le cortège s'est mis en branle peu après midi. Le parcours dessinait une longue boucle de quelques kilomètres qui empruntait le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine, entre les rues Lambert Crosse, dans l'ouest, et Champlain, dans l'est.

En chemin, une halte à l'intersection des rues Panet et Sainte-Catherine, en plein cœur du village gay, a permis au maire de Montréal et à Mme Fa-

uha de procéder à une courte cérémonie solennelle pour dénommer officiellement «le Parc de l'Espoir» le petit terrain aménagé là.

Une œuvre commémorative a aussi été dévoilée. La plaque, toute simple, imaginée par l'architecte Marc Pageau, est composée de deux feuilles d'acier transcrites par les lettres d'un texte qui dédie l'emplacement «À la mémoire des personnes mortes du sida au Québec».

Après la cérémonie officielle, des centaines de marcheurs ont accroché aux branches et même aux troncs des arbres du parc des rubans multicolores, où dominait évidemment le rouge. D'autres personnes ont allumé des chandelles ou des feux de Bengale.

Le groupe Act-Up Montréal, très actif dans le milieu gay, aura mis trois ans pour faire aboutir ce projet commémoratif. «L'administration nous a imposé son agenda pour faire correspondre l'inauguration avec la campagne électorale», commentait Douglas Buckley-Couvrette, porte-parole du groupe de pression. C'est dommage que le maire Doré et son administration ne soient actifs dans le dossier du sida qu'à tous les quatre ans, quand se pointent des élections.»

La marche s'est terminée vers 15h. Un spectacle mettant notamment en vedette le People's Gospel Choir de Montréal a mis fin à la journée.

L'an dernier, le premier marathon annuel pour vaincre le sida avait attiré environ 10 000 personnes et permis d'amasser près de 500 000 dollars.

Options de réforme de Lloyd Axworthy

Les vagues seront nombreuses

Ottawa (PC) — Qu'il s'agisse d'éducation, d'assurance-chômage, d'aide sociale ou de prestations pour enfants, les options de réforme qui seront présentées mercredi par le ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, ne laisseront pas les provinces indifférentes.

Du côté de l'assurance-chômage d'abord, le gouvernement libéral propose un régime à deux voies: l'une pour les chômeurs «fréquents» et l'autre pour les chômeurs «occasionnels», ont indiqué la semaine dernière deux sources bien informées.

L'idée derrière cette proposition, c'est de briser le cycle de dépendance de certaines catégories de chômeurs à l'égard de l'assurance-chômage et de ramener le programme à sa vocation première: celle d'un supplément au revenu.

Si un travailleur a accès à l'assurance-chômage trois fois ou plus dans une période de cinq ans, donne-t-on comme exemple, «cela laisse entendre qu'il y a ici plus qu'un problème temporaire».

Alors que l'on prévoit «peu de changements» à l'intention des prestataires «occasionnels», les chômeurs «fréquents», eux, seraient en quelque sorte pénalisés.

«Pour les chômeurs fréquents, nous pensons qu'il serait peut-être souhaitable de prévoir des prestations réduites ou de prévoir des cours de formation pour régler le problème, quel qu'il soit...», a signifié une source. Les propositions au sujet des prestations pour enfants occuperont également une grande place dans ce document.

Autant du côté des provinces qu'au fédéral, on s'est donné comme objec-

tif de réduire la pauvreté chez les enfants. On souhaite par exemple modifier les règles pour permettre à une famille monoparentale bénéficiaire de l'aide sociale de conserver les allocations d'assurance-santé et de soins dentaires lorsque la mère réintègre le marché du travail.

Pour augmenter l'ensemble des prestations versées aux enfants, Ottawa jongle avec l'idée de «combinaisons de prestations fiscales avec l'aide sociale fournie par les provinces». Or cette démarche est risquée car les prestations fiscales relèvent du pouvoir de taxation d'Ottawa, alors que l'aide sociale est une responsabilité provinciale.

Pour pouvoir agir dans le domaine de l'aide sociale, le gouvernement envisage donc de modifier le Régime d'assistance publique du Canada. Mais cela pourrait s'avérer une arme à deux tranchants, reconnaît une source fédérale.

Il est vrai qu'en modifiant les règles du jeu, les provinces auraient davantage de «discretion» pour façonner les programmes d'aide sociale. Mais d'un autre côté, «avec moins d'argent, elles devraient faire preuve de plus d'imagination».

Au Bloc québécois, qui a l'intention de «sortir avec force» contre les propositions fédérales, la députée de Mercier, Francine Lalonde, estime qu'elle ne voit dans celles-ci rien d'autre que «la volonté du fédéral de se retirer des accords de financement».

«On ne finit pas d'en entendre parler. Ils vont essayer de nous faire pleurer sur la pauvreté des enfants alors qu'ils ont été les premiers à précipiter cette situation», a-t-elle lancé vivement, en rappelant les batailles avec le Québec sur les allocations familiales.

La majorité des avocats le croient

O. J. Simpson ne sera pas déclaré coupable

New York (Reuter) — La majorité des avocats américains croient que O. J. Simpson ne sera pas déclaré coupable du double meurtre de son ex-femme et de son ami de cœur, selon un sondage qui doit être publié aujourd'hui.

Le sondage, qui paraît dans le *National Law Journal*, indique que 61 % des avocats croient que le procès se terminera par un verdict de non-culpabilité (22 %), ou bien que le jury ne parviendra pas à rendre une décision (39 %). L'enquête a été menée entre les 23 et 26 septembre auprès de 311 avocats, à travers les États-Unis, par Penn Schoen Associates. La marge d'erreur est de 5,6 % 19 fois sur 20.

Les répondants au sondage estiment que la culpabilité d'O. J. Simp-

son dépendra de l'admissibilité de la preuve par ADN. Six avocats sur 10 disent que si cette preuve n'est pas admissible devant le tribunal, il est peu probable que Simpson soit déclaré coupable.

Une large majorité des avocats interviewés, soit 78 %, croient que la foire médiatique qui a entouré l'avant-procès fait en sorte qu'il est plus difficile pour O. J. Simpson d'obtenir un procès équitable, tout comme, pour 64 % des avocats, son statut de super-vedette. Enfin, 42 % des avocats estiment que le fait qu'O. J. Simpson soit noir l'aidera à obtenir un acquittement, alors que 12 % croient le contraire. La sélection du jury pour ce procès des plus suivis a commencé le 26 septembre dernier.

Contrat ratifié au Globe and Mail

Toronto (PC) — Les employés du quotidien torontois *The Globe and Mail* ont voté majoritairement en faveur de la ratification d'un contrat de travail de deux ans prévoyant des augmentations de salaire annuelles de 2 %, plutôt qu'un gel des salaires pour la prochaine année.

De plus, pour la première fois, la convention collective des employés étendra la couverture médicale aux blessures dues à un usage intensif de l'ordinateur. Un porte-parole du syndicat a déclaré que 89 % des 187 employés qui ont voté samedi se sont prononcés en faveur de cette entente de la dernière heure. «Les gens sont sa-

tisfaits de l'entente mais restent néanmoins fâchés contre la direction qui les a menés au bord de la grève», dit samedi le journaliste Martin Mitchell.

Les employés de la rédaction, de la publicité et du tirage du *Globe*, ainsi que les journalistes du *Financial Times* du Canada, propriété du *Globe and Mail*, avaient donné un mandat de grève à leur syndicat la fin de semaine dernière.

L'entente entre la direction et ses employés a été conclue vendredi, six heures après la limite fixée pour déclencher une grève, qui n'aura donc finalement pas lieu.

CONFÉRENCES HYDRO-QUÉBEC • UQAM 1994

4 octobre

Le carburant écologique: chimère ou réalité?

Une évaluation crédible doit tenir compte de l'impact environnemental de la production, de la distribution et de l'utilisation des alternatives à l'essence



Sylvain Sauvé
Économiste
Ministère des Transports du Québec

ENVIRONNEMENT
Mythes
et
RÉALITÉ

Studio-théâtre Alfred-Laliberté (J-M400)
Pavillon Judith-Jasmin
Université du Québec à Montréal
405, rue Sainte-Catherine Est
Métro Berri-UQAM

Le 4 octobre 1994 à 19 h 30
Pour plus de renseignements:
(514) 987-4630, 987-3482



Entrée libre

Hydro-Québec

Université du Québec à Montréal

RÉSULTATS

loto-québec

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	2	2 500 000,00 \$
5/6+	19	42 888,30 \$
5/6	649	1 004,40 \$
4/6	31 537	39,60 \$
3/6	526 672	10,00 \$
Vente totales: 23 776 095,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-10-05		

GAGNANTS	LOTS	Montant
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	20 011,50 \$
5/6	23	1 450,10 \$
4/6	999	62,30 \$
3/6	17 173	5,00 \$
Ventes totales: 746 281,00 \$		
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$		

GAGNANTS	LOTS	Montant
7/7	0	8 000 000,00 \$
6/7+	0	118 163,10 \$
6/7	31	3 335,20 \$
5/7	2 581	143,00 \$
4/7	55 726	10,00 \$
3/7	53 126	10,00 \$
3/7	458 932	partic. gratuite
Vente totales: 6 619 106,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-10-07		

GAGNANTS	LOTS	Montant
7/7	0	8 000 000,00 \$
6/7+	0	118 163,10 \$
6/7	31	3 335,20 \$
5/7	2 581	143,00 \$
4/7	55 726	10,00 \$
3/7	53 126	10,00 \$
3/7	458 932	partic. gratuite
Vente totales: 6 619 106,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 9 000 000,00 \$		
Prochain tirage: 94-10-07		

GAGNANTS	LOTS	Montant
847723	100 000 \$	
47723	1 000 \$	
7723	250 \$	
723	50 \$	
23	10 \$	
3	2 \$	

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES ACTUALITÉS

Feux d'inquiétude en régions contre la Forêt habitée

La vente de pans entiers du patrimoine forestier public est de plus en plus ouvertement dénoncée

LOUIS-GILLES FRANCOEUR LE DEVOIR

Favorable à une prise en charge de «l'exploitation des forêts» par les gens du milieu, le président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIF), Magella Morasse, se dit par contre totalement opposé à une «privatisation du territoire forestier, c'est-à-dire à la vente par le gouvernement des forêts publiques à des intérêts privés ou institutionnels.

M. Morasse traduit par cette prise de position l'inquiétude grandissante que suscitent en régions certains aspects du projet dit de Forêt habitée, parrainé jusqu'ici par l'ex-ministre péquiste des Forêts, Jean-Pierre Jolivet.

Tant que c'était le plan d'un critique de l'opposition, le projet faisait jaser mais en catimini, notamment dans les milieux de la faune où on craint que la formule ne limite l'accès aux forêts publiques actuelles.

Mais l'élection du Parti québécois a radicalement changé le portrait car ce projet, dont on approuve généralement l'éventuelle priorité accordée aux régions dans la gestion de leurs forêts, est de plus en plus ouvertement dénoncé par plusieurs parce qu'il prévoit la vente de pans entiers du patrimoine forestier public.

Il se pourrait cependant que la partie la plus controversée de ce plan, c'est-à-dire la vente de terres publiques dans le domaine forestier, soit mise de côté par le nouveau ministre des Ressources naturelles, François Gendron. On indiquait

dans son entourage, au cours des derniers jours, en effet, que l'objectif de donner un rôle accru, voire déterminant, aux régions dans la gestion des forêts pour en faire des écosystèmes productifs à long terme, n'est pas abandonné. Au contraire.

«Mais le nouveau ministre, c'est M. Gendron, et on va évaluer chacun des moyens susceptibles d'être utilisés pour que le plan ne déclenche pas d'effets pervers», indiquait officieusement un proche du ministre.

Faire échec

Le président du Regroupement écologique de Val d'Or et des environs (REVE), Henri Jacob, abonde d'ailleurs dans le sens que le président des ingénieurs forestiers. Plusieurs groupes environnementaux, comme le REVE, parlent de se concerter pour faire échec à toute privatisation du territoire forestier parce qu'elle ouvrirait, à long terme, la porte à de nouveaux monopoles en raison de la liberté d'acheter et de regrouper les parcelles de territoire, ce qui rendrait impossible ou plus difficile pour le gouvernement d'y imposer des priorités environnementales, forestières et sociales.

Pour M. Jacob, «bien des maires veulent mettre la main sur des lots boisés intramunicipaux (les forêts publiques de leur territoire) pour les raser et lancer les spéculateurs à l'assaut des territoires et des lacs ainsi rendus accessibles, ce qui nuirait non seulement à la faune présente mais à une exploitation soutenue de forêts naturelles et diversifiées».

Selon ce dernier, Québec ne peut pas aller de l'avant dans un dossier de cette importance sans le

soumettre à une audience publique indépendante «car le gouvernement n'a aucun mandat pour dilapider le patrimoine forestier, tout aussi important que celui des ressources hydrauliques, dont la gestion collective a déjà été l'enjeu d'une élection historique».

Pour le président de l'Ordre des ingénieurs forestiers, «il ne faut surtout pas que la forêt retourne à des intérêts privés car la privatisation du territoire n'est pas plus compatible avec la gestion intégrée de la matière ligneuse qu'avec une véritable gestion intégrée du territoire forestier».

Cependant, M. Morasse se dit favorable à l'idée de voir les populations locales en milieu forestier jouer un rôle accru dans «l'exploitation même privée» des forêts publiques.

L'exemple des pourvoyeurs, à qui Québec confie l'exploitation «privée» à long terme de la faune sur un territoire donné sans pour autant céder son droit de propriété, illustre sa pensée.

M. Morasse se dit aussi favorable à une exploitation de la forêt, «où la faune aurait une part plus grande, ce qui augmenterait les retombées économiques liées à son exploitation».

Jusqu'ici, malheureusement, la protection de la faune a été reléguée au niveau d'une préoccupation marginale dans l'exploitation de la forêt, une tendance qui pourrait s'accroître si on mettait fin au régime de propriété publique des forêts car les exploitants, quels qu'ils soient, auraient toujours tendance à prioriser, voire à aligner leur exploitation uniquement sur les ressources qui leur rapportent le plus.

À votre bon cœur...



PHOTO JACQUES GRENIER

QUELQUE 400 bénévoles des organismes de Centraide ont joué les téléphonistes, hier chez Bell Québec, dans le cadre du blitz téléphonique annuel TéléCentraide. Centraide, qui finance près de 220 organismes bénévoles et communautaires dans la métropole, tentait de recueillir 425 000 \$. D'ici décembre, l'organisme espère amasser 24,5 millions\$. Histoire de faciliter la vie des 500 000 démunis qui habitent la région de Montréal.

Le MEMO présente ses candidats

LE DEVOIR

Le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO), parti d'opposition à la Commission des écoles catholiques de Montréal, a présenté hier la liste de ses candidats aux 21 postes de commissaires à pourvoir lors des élections scolaires du 20 novembre prochain.

L'équipe du MEMO, qui, dans le débat relatif au statut des écoles, plaide en faveur d'écoles non confessionnelles et d'un enseignement laïque, comprend 11 femmes et 10 hommes. Leur moyenne d'âge est de 44 ans.

La composition actuelle de la

Commission donne la majorité au Regroupement scolaire confessionnel (RSC) avec sept commissaires, le MEMO avait fait élire six commissaires, le COURS (Commissaires unis pour un nouveau scolaire) avait deux commissaires et les six autres commissaires étaient indépendants.

Le MEMO se fixe comme priorités la lutte contre le décrochage scolaire, la revalorisation de l'enseignement professionnel, l'amélioration de la formation de base et de l'enseignement du français.

Le MEMO présente des candidats dans les 21 quartiers scolaires de la CECM.

Sauver les petites écoles de village: tout simplement irréaliste, croit le milieu scolaire

Québec (PC) — Les administrateurs scolaires ont retenu les arguments du premier ministre Jacques Parizeau pour convaincre son ministre de l'Éducation Jean Garon de bien réfléchir avant d'instaurer une règle générale pour sauver de la fermeture la dernière école de village ou de quartier.

Alors que M. Garon entreprend une série de consultations sur le sujet, le milieu scolaire rappelle que «le mur-à-mur» est impensable.

Les élus locaux estiment que le principe de l'égalité des chances défendu par M. Parizeau ne tient plus si l'on revient à la directive de 1977 assurant la survie de la dernière école.

Le directeur général de la Com-

mission scolaire Chaudières-Appalaches, Roger Carrette, s'est posé cette question avant d'entreprendre un long processus de consultation auprès des parents de sa région et avant de fermer deux écoles.

«Moi je pense que les milieux ont la force voulue pour prendre la meilleure décision au nom de leurs enfants, surtout si ce sont leurs parents qui parlent», a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique.

«Le drame dans cette histoire, a poursuivi M. Carrette, c'est que des fois ce sont d'autres citoyens que les parents, pour des raisons tout à fait nobles, qui utilisent l'avenir des enfants pour sauver le village.»

La règle de la dernière école, selon lui, comporte sa propre limite et

«c'est le gros bon sens». Tout est question de services. Est-ce qu'un élève dans un milieu rural a droit à l'enseignement de l'informatique, l'éducation physique, et des conseillers pédagogiques et psychologiques? Est-ce que ces services, pour une question de moyens financiers, doivent être réservés aux étudiants des communautés plus peuplées, évidemment plus riches?

Pour convaincre les parents qu'il est préférable de fermer leur école de village et de faire voyager leurs enfants vers une école mieux équipée, il faut du temps et des efforts de persuasion. M. Carrette, avant de fermer ses deux écoles, a longuement discuté avec les parents.

«Toute solution, a expliqué M. Ca-

rette, doit être axée sur des impératifs pédagogiques. On n'a pas le droit de se servir des enfants des autres pour assurer la survie d'un village.»

Le directeur général de la Commission scolaire Côte-du-Sud (Montmagny), Jean-Pierre Després, tient sensiblement le même langage.

Selon lui, si l'on veut maintenir la dernière école ouverte à tout prix, on ne pourra pas offrir les mêmes services.

Pour maintenir ouvertes les quatre écoles qu'il a finalement fermées, il a besoin de près de 200 000 \$, sans compter le démantèlement prévu «pour rafistoler les équipements en décrépitudo construits dans les années 50».

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

ENCADREZ votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

Horizontalement and Verticalement crossword puzzle solutions.

INDEPENDANT REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES. 100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL, 200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00. Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE, 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS, 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS, etc.

125 HORS-FRONTIÈRES, 164 CONDOMINIUMS À LOUER, 176 CHALET À LOUER, etc.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC., 320 AMEUBLEMENT, 450 EMPLOIS DIVERS, etc.

VENDEZ VOTRE AUTO. Pour seulement 25\$50, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs. 8,50\$ la ligne supplémentaire.

DÉCÈS. MARLEAU JACQUES E. ING. Décédé le 1er octobre 1994, à l'âge de 64 ans. AVIS DE DÉCÈS. Par télécopieur Avant 16h00 985-3340.

Centraide logo and 'Le Devoir' logo.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

COMBATS À MOGADISCIO

Mogadiscio (AFP) — De violents combats interclaniques se poursuivaient pour la deuxième journée consécutive hier dans le sud de la capitale somalienne, a annoncé hier après-midi à Mogadiscio le porte-parole militaire des Nations unies, le major Rick McDonald. Il a précisé lors d'une conférence de presse que les combats, au cours desquels ont été utilisés des canons sans recul et des roquettes anti-chars ont repris avec intensité dans les rues de Madina et Uganda dans le quartier sud de Mogadiscio. Deux heures plus tôt des tirs de canons sans-recul contre l'entrée principale du port de Mogadiscio avaient blessé quatre Somaliens et endommagé un véhicule de l'ONUSOM. Il n'y a pas eu de blessés parmi les Casques bleus au cours de ces affrontements qui ont vraisemblablement opposé le sous-clan des Habre Gedir auquel appartient le général Mohammed Farah Aidid, et les Marrusde, un sous-clan des Hawiye. Les deux groupes se battent depuis samedi matin, probablement à la suite d'un acte de banditisme. Ces combats interviennent alors que l'ONUSOM poursuit le retrait des 1500 Casques bleus qui doivent être soustraits aux 18 900 personnes qui constituent les effectifs de cette force, conformément à la décision du 26 août du Conseil de sécurité.

CONSEILLER ASSASSINÉ EN IRAK

Nicosie (AFP) — Un conseiller chiite du président irakien Saddam Hussein, M. Kanaan Mostapha Kanaan, a été assassiné par le régime irakien «en raison de contacts présumés avec l'opposition», a affirmé hier le Congrès national irakien (CNI, opposition). Dans un communiqué parvenu à l'AFP à Nicosie, le CNI affirme que «cheikh Kanaan a été victime d'une embuscade qui lui a été tendue le 12 septembre par les autorités du dictateur Saddam Hussein sur la route de Bassorah-Fao», dans le sud du pays. «Son assassinat a été planifié à cause de rumeurs sur des contacts avec l'opposition», ajoute le texte. «Cheikh Kanaan, ainsi que son cousin et son chauffeur, ont été abattus par balles et sont morts sur le coup, indique le communiqué. Selon CNI, M. Kanaan avait pris part à l'insurrection qui avait eu lieu dans le sud du pays après la guerre du Golfe, puis avait été gracié par Saddam Hussein qui l'avait pris pour conseiller.

LE GIA A UN NOUVEAU CHEF

Alger (AFP) — Un ancien responsable du Front islamique du salut (FIS — dissous), M. Mohamed Saïd, a été désigné à la tête du Groupe islamique armé (GIA), a annoncé un communiqué du GIA transmis hier à l'AFP. M. Saïd succède à Chérif Gousmi, alias Abou Abdallah Ahmed, tué dimanche dernier par les forces de sécurité. Deux autres dirigeants du GIA avaient été tués quelques jours auparavant. Le communiqué du GIA «annonce la mort du Chahid (martyr)» Abou Abdallah Ahmed dans «un accrochage avec l'ennemi impie». Le texte est signé par Djamel Zitouni, l'adjoint de Chérif Gousmi, considéré comme le responsable de la «Phalange de la mort» du GIA. Le communiqué annonce aussi que le GIA poursuivra «le chemin du Jihad et du martyre qu'il s'est tracé». Mohamed Saïd, âgé d'une quarantaine d'années, ancien enseignant originaire de Kabylie, avait été désigné chef du «gouvernement du califat» annoncé en août par le GIA, après avoir rejoint ce mouvement en mai. Il avait été élu au premier tour des élections législatives de décembre 1991, largement remporté par le FIS.

DES DÉPUTÉS EMPRISONNÉS POURRONT ÊTRE CANDIDATS

Ankara (AFP) — Les députés turcs d'origine kurde membres ou anciens membres du Parti de la démocratie (DEP, dissous) actuellement emprisonnés et jugés pour «séparatisme» seront autorisés à se présenter aux élections partielles du 4 décembre prochain, a annoncé le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Une modification en ce sens de la loi électorale a été approuvée jeudi par la commission des affaires constitutionnelles de l'Assemblée nationale turque, à l'initiative du Parti de la juste voie (DYP) du premier ministre, Tansu Ciller, précise le communiqué. Elle sera présentée à l'Assemblée dans son ensemble pour approbation définitive. Cette décision permet donc à sept députés kurdes emprisonnés et à six autres en exil à l'étranger de se représenter dans leurs circonscriptions du sud-est anatolien. En cas de réélection, les 13 députés récupéreraient immédiatement leur immunité parlementaire et toutes charges pesant sur eux seraient gelées, ajoute le texte.

MECIAR REMPORTE LES ÉLECTIONS EN SLOVAQUIE

Bratislava (Reuter) — Vladimir Meciar, l'ancien premier ministre à la tête du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), a remporté une victoire décisive aux élections législatives slovaques, selon des résultats partiels publiés hier. Le président Michal Kovac a confirmé que des tractations étaient déjà en cours en vue de former un gouvernement de coalition. Selon le Bureau slovaque de la statistique, le HZDS recueille 34,96 % des suffrages exprimés lors du scrutin de vendredi et samedi, soit près de 10 % de mieux que les projections pré-électorales. Le HZDS est d'ores et déjà assuré de 58 des 150 sièges du parlement. Un chiffre qui lui faudra sans doute réviser à la hausse demain, lors de la publication des résultats définitifs. La coalition «Choix commun» regroupée autour des communistes réformateurs de l'Alliance de la gauche démocratique (SDL) de Peter Weiss arrivent en deuxième position avec seulement 10,41 % des suffrages. La coalition de trois partis de la minorité hongroise de Slovaquie (Égyüttel-MOS-MKDH), hostile à Meciar, vient immédiatement en troisième position avec 10,18 % de voix. Le Mouvement chrétien-démocrate (KDH) de Jan Carnogursky, quatrième avec 10,08 % de voix, devance l'Union démocratique (DU) du premier ministre sortant Jozef Moravcik (8,57 %). La participation au scrutin, le premier depuis l'indépendance de la république le 1er janvier 1993, a été de 74,6 %.

AIDE AUX DÉMOBILISÉS

San Salvador (AFP) — Le gouvernement salvadorien a accepté hier d'accorder une aide économique et sociale pour une meilleure réinsertion dans la vie civile aux membres des forces paramilitaires démobilisées, qui avaient occupé pendant trois jours l'Assemblée nationale à San Salvador et retenu 27 députés en otages. Le chef de la Mission d'observation des Nations unies au Salvador (ONUSAL), Enrique Ter Horst, a précisé que les anciens des forces de défense civile et des patrouilles rurales qui ont accepté de ne plus recourir à la violence bénéficieraient d'une aide financière et que des négociations se poursuivraient avec le gouvernement.

HAÏTI

Washington va désarmer les milices

Le colonel Michel François est toujours à son poste

Port-au-Prince (AFP) — Après plusieurs jours marqués par un accroissement spectaculaire de la violence en Haïti, les autorités américaines s'apprêtaient hier à s'en prendre directement aux éléments paramilitaires opposés au président Jean-Bertrand Aristide pour les désarmer.

Rendue pratiquement inévitable par les graves incidents survenus vendredi dans le centre de Port-au-Prince, cette mesure vise à la fois le Front pour l'avancement et le progrès haïtiens (FRAPH, mouvement paramilitaire) et les «attachés», ces auxiliaires de la police et de l'armée contrôlés, selon des sources concordantes, par le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Joseph Michel François.

Il s'agit là des deux groupes les plus redoutés et les plus haïs par les partisans du père Aristide.

Vendredi, troisième anniversaire du coup d'État qui renversa le président Aristide, des batailles rangées avaient opposé pendant plusieurs heures des militants du

FRAPH équipés notamment de revolvers et de fusils à des manifestants armés de pierres.

Il y avait eu cinq morts et près de 30 blessés. Un homme avait notamment été abattu de sang froid de plusieurs balles devant le bâtiment du FRAPH, sans aucune raison. La veille, un engin explosif — apparemment une grenade —, lancé dans une foule de manifestants pro-Aristide, avait tué sept personnes et fait des dizaines de blessés.

Le colonel Paul Tibert, assistant personnel du général Hugh Shelton, commandant des forces américaines en Haïti, avait alors averti que le FRAPH «se (trompait) grandement» s'il s'imaginait bénéficier d'une impunité totale.

Le porte-parole de l'ambassade des États-Unis, Stanley Schrager, qui a annoncé à l'AFP la décision de désarmer le FRAPH et les «attachés», a précisé que cette opération serait effectuée «de manière agressive», mais s'est refusé à dévoiler la

façon dont les troupes américaines procéderaient.

Une certaine confusion régnait d'ailleurs sur les modalités de cette opération. M. Schrager a, en effet, exclu que les États-Unis puissent compter sur le commandant en chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cédras, pour effectuer ce désarmement. «Ce serait difficile», a-t-il dit, dans une allusion apparente au fait que le FRAPH et l'armée ont partie liée.

Mais à Washington, le secrétaire général de la Maison-Blanche, Leon Panetta, a, au contraire, déclaré lors d'une interview télévisée que les États-Unis allaient être «un peu plus agressifs» dans l'espoir «d'obtenir des Haïtiens qu'ils désarment ces groupes militaires».

Présent dans pratiquement toutes les localités du pays, le FRAPH revendique 300 000 membres. Mais, dans les milieux diplomatiques, les estimations les plus sérieuses chiffrent à environ 30 000 le nombre total des militants du FRAPH et

des «attachés».

Par ailleurs, le chef de la police de Port-au-Prince, le colonel Joseph Michel François, occupe toujours ses fonctions, contrairement aux rumeurs selon lesquelles il aurait quitté Haïti pour la République Dominicaine ou s'apprêterait à le faire, a assuré à l'AFP l'un de ses alliés politiques.

Dans une interview accordée à l'AFP samedi soir, le leader du FRAPH, Emmanuel Constant, a catégoriquement démenti ces rumeurs, affirmant avoir parlé par téléphone avec le colonel vendredi matin.

«Je lui ai parlé pour lui demander» ce «qu'il allait faire pour empêcher cette vague de violence», a-t-il dit. Depuis samedi matin, «la police de Port-au-Prince a repris ses fonctions et le calme règne», a-t-il poursuivi, faisant allusion à l'intervention de la police haïtienne pour mettre fin au pillage d'un magasin d'alimentation sur le port de la capitale. La police avait pratiquement disparu dans les jours qui avaient précédé.

Des soldats japonais au Zaïre



PHOTO AP

UN POLICIER zaïrois surveillait hier des soldats japonais qui venaient d'arriver à Goma, au Zaïre. Les soldats participent aux opérations de secours des réfugiés rwandais dans ce pays organisées par les Nations unies. Par ailleurs, la Commission d'experts de l'ONU chargée d'enquêter sur les massacres du printemps dernier au Rwanda a conclu que des actes prémédités de génocide avaient été commis contre les Tutsis et a recommandé que les responsables présumés soient traduits devant une instance de justice internationale. Selon un rapport obtenu par l'AFP hier à New York, la Commission d'experts propose que le Conseil de sécurité de l'ONU amende le statut du Tribunal international pour les crimes de l'ex-Yougoslavie, afin que sa juridiction couvre aussi le Rwanda. Elle accuse des éléments hutus d'avoir planifié et prémédité les tueries. Certaines opérations auraient commencé juste avant l'annonce de la mort de l'ancien président hutu Juvenal Habyarimana qui a trouvé la mort dans son avion le 6 avril près de Kigali.

Le naufrage de l'Estonia

La Suède et l'Estonie en deuil

Stockholm (AFP) — Les Suédois et les Estoniens se sont recueillis en masse hier dans les églises pour saluer la mémoire des victimes du naufrage du ferry *Estonia* en mer Baltique, qui a fait 910 morts, dont une majorité de ressortissants des deux pays.

En Suède, dans toutes les paroisses, les églises étaient comblées aux offices hier matin. Une fréquentation importante a été constatée, selon un porte-parole de l'Église évangélique luthérienne, à laquelle appartiennent 95 % des Suédois. Le nombre de pratiquants réguliers, qui ne cesse de diminuer, est habituellement de 5 % à 10 % seulement.

Dans les vieux quartiers de Tallinn, la cathédrale médiévale Sainte-Marie était également remplie. «C'est une tragédie, nous y pensons sans arrêt», dit l'organiste, Kadri Ploompuu, un homme de 34 ans qui avait fait la traversée sur l'*Estonia* il y a deux semaines.

La catastrophe a pris des proportions de drame nationale en Estonie, petit pays d'un million et demi d'habitants, où chacun compte au moins

une connaissance ou un ami parmi les victimes du naufrage.

L'émotion est également grande en Suède. Norrköping, ville moyenne à 160 km au sud-ouest de Stockholm, a perdu une cinquantaine de ses habitants dans le naufrage. Et son église est remplie hier matin d'une foule nombreuse et recueillie.

Des centaines de cierges et de petites bougies rouges sont allumés en plusieurs endroits de l'église et sur l'autel. Des anonymes viennent lire, chacun à leur tour, de brefs messages en hommage aux cinquante-deux retraités originaires de la ville, partis pour l'Estonie et qui n'en sont pas revenus.

La messe est dite par l'évêque Martin Loennebo. Le pasteur Kerstin Myhr-Ekstroem, une femme, appelle chaque fidèle à avoir une pensée pour les victimes: «prions en pensant à la dure épreuve qu'ont dû être leurs derniers instants», dit-elle.

Après un long silence, un choeur de 36 hommes et femmes, tous vêtus de noir, chante des cantiques et reprend *Lacrimosa* de Mozart sur fond d'orgue, piano et flûte traversière.

A Stockholm hier soir, une cérémo-

nie solennelle a été célébrée dans la cathédrale (Storkyrkan). Au même moment, les cloches des 3300 églises du pays devaient sonner ensemble, et à Tallinn, une messe devait réunir de nombreux fidèles dans l'église suédoise St-Mikael.

Dans la cathédrale de la Vieille Ville à Stockholm, l'office devait se dérouler hier soir en présence du roi Carl XVI Gustaf de Suède et de la reine Silvia, du premier ministre sortant Carl Bildt et de son successeur désigné Ingvar Carlsson, des ambassadeurs d'Estonie, de Finlande, de Norvège et du Danemark, et d'autres membres du corps diplomatique.

L'*Estonia* avait coulé dans la nuit de mardi à mercredi en mer Baltique avec 1049 personnes à bord: 910 personnes ont péri, et seules 139 personnes ont survécu.

Selon la liste des réservations de la compagnie Estline, propriétaire du navire, 552 passagers suédois se trouvaient à bord. Le bateau transportait également 188 Estoniens membres d'équipage et 163 passagers estoniens.

Les opposants d'Elsine manifestent à Moscou

Les manifestants commémorent les événements sanglants d'octobre 1993

Moscou (AFP) — L'opposition est parvenue hier à rassembler près de 20 000 personnes à Moscou pour une marche funèbre commémorant les deux journées sanglantes d'octobre 1993, où de nombreux Russes avaient trouvé la mort en défendant l'ancien parlement.

L'ambiance était surtout au recueillement et à la prière, très loin de la violence irraisonnée de l'an dernier. Au pied d'une grande croix couverte de fleurs, une longue messe a été célébrée en hommage aux victimes des 3 et 4 octobre, à quelques mètres de la Maison Blanche, le siège du parlement où s'étaient retranchés les parlementaires rebelles.

Quelque 140 personnes avaient trouvé la mort, selon les chiffres officiels. Plus de 500 selon certains membres de l'opposition.

Le long des jardins bordant l'ancien parlement, les familles ont porté une centaine de portraits en noir et blanc. Les cierges ont brûlé tout l'après-midi, dans les nombreux petits autels devant lesquels les parents venaient s'agenouiller.

En début de journée, une marche avait été organisée à travers Moscou, reprenant l'itinéraire des «défenseurs» venus libérer un an plus tôt les députés encerclés par les forces du Kremlin.

«Je m'incline devant vous, héros de la bataille d'octobre. Je m'incline devant vous, leurs pères et mères», a lancé l'ancien vice-président Alexandre Routskoï, figure chef de la rébellion parlementaire.

«Je demande votre pardon pour n'avoir pas été capable de sauver vos fils et vos filles. Je suis resté avec eux jusqu'à la fin, mais je n'ai rien pu faire pour les sauver», a-t-il déclaré. Place Smolenskaïa, où de violents affrontements avaient opposé manifestants et forces de l'ordre les 2 et 3 octobre. Ces affrontements avaient lancé la sanglante insurrection qui avait abouti le 4 à l'assaut du parlement par les chars de l'armée.

«Il est peut-être resté jusqu'au bout, mais lui il est vivant et ce sont nos fils qui sont morts», a répondu amèrement dans la foule un vétéran de la guerre, bardé de médaille.

Les principaux militants des mouvements d'opposition nationalistes ou ultra-nationalistes étaient présents pour l'occasion, et au milieu des chants liturgiques et des marches funèbres, les slogans clamaient «Elsine, ça suffit», «À bas la dictature», «Pas de pardon pour les bouchers».

«Elsine, go home!», a lancé la foule en passant devant l'ambassade américaine, alors que le président Eltsine était rentré la veille des États-Unis, «le meilleur voyage de toute sa carrière présidentielle» selon ses propres mots.

Parmi les manifestants, le général Albert Makachov fut applaudi en quittant les lieux, entouré de gardes du corps. Ce général, connu pour ses formules musclées, avait mené le 3 au soir, l'attaque contre la tour de télévision Ostankino qui avait abouti à des combats meurtriers.

Présidentielles au Brésil

Cardoso est favori au premier tour

Rio de Janeiro (AFP) — Les Brésiliens entament aujourd'hui toute une série d'élections au premier rang desquelles l'élection présidentielle dans laquelle le candidat social démocrate, Fernando Henrique Cardoso, est donné grand favori par tous les sondages.

Quelque 95 millions d'électeurs doivent participer à ce scrutin historique destiné à renouveler la quasi totalité des institutions de la présidence aux assemblées législatives de chacun des 26 États de la fédération et de la capitale fédérale en passant par la Chambre des députés, le sénat et l'élection des gouverneurs.

Prévues pour deux tours, le 3 octobre et le 15 novembre, les élections devraient être jouées dès ce soir tant au niveau des présidentielles que pour la majorité des gouverneurs, selon les instituts de sondages qui depuis trois mois se sont livrés à une véritable bataille de pourcentage.

Si les enquêtes d'opinion ne sont pas démenties par les urnes, M. Fernando Henrique Cardoso, tête de liste d'une alliance centre gauche-droite devrait l'emporter logiquement face à son rival Luiz Inacio Lula da Silva du Front Populaire Brésilien (FPB — gauche).

L'ancien ministre des Finances est crédité par l'ensemble des instituts de sondage de 45 à 47 % des intentions de vote contre 21 à 23 % à Lula, une avance qu'ils estiment suffisante pour une victoire au premier tour.

100 000 personnes à Tizi Ouzou

Ils réclament la libération du chanteur Matoub

Tizi Ouzou (AFP) — Plus de 100 000 manifestants ont envahi hier les rues de Tizi Ouzou (Kabylie) pour exiger la libération du chanteur vedette Lounes Matoub, enlevé il y a une semaine, et menacer ses ravisseurs de «semer la terreur».

La foule, à l'appel du Mouvement culturel berbère (MCB), exigeait aussi la reconnaissance officielle de la langue berbère (Tamazight) lors de cette manifestation, l'une des plus importantes organisées à Tizi Ouzou (100 km à l'est d'Alger).

Les organisateurs ont annoncé le chiffre de «plus d'un million» de personnes, et annoncé la poursuite du «combat et de la mobilisation». Aucun incident n'a été signalé.

Dès le début de la matinée, les manifestants, venus de

toute la région, avaient convergé vers la capitale de la Grande Kabylie, où les commerçants avaient baissé leurs rideaux.

Depuis les balcons, des milliers de femmes, en habit traditionnel, ont acclamé au son des «you-you» la foule, noyée sous une marée de portraits de Lounes Matoub. Une énorme banderole, encadrée par deux portraits géants du chanteur proclamait «Pas d'Algérie sans Tamazight».

Les manifestants se sont dispersés dans le calme, sans nouvelle information sur le sort de Lounes Matoub. L'enlèvement du chanteur, dimanche dernier près de Tizi Ouzou, a été attribué à un groupe islamiste armé par les autorités et le MCB.

É D I T O R I A L

Vive l'impérialisme!

François Brousseau

Il n'y a rien de pire que de faire les choses à moitié. Il y a ceux qui étaient pour l'intervention américaine en Haïti, et ceux qui étaient contre. Mais une fois l'opération enclenchée, le mieux à faire est d'aller au bout de sa logique. Or, dans ce pays, les «boys» américains sont désormais engagés, par la force des choses et en partie malgré eux, dans une lutte à finir contre l'ancien régime.

Les violences des derniers jours à Port-au-Prince sont regrettables; elles ont tué huit personnes vendredi. Mais elles sont modestes en comparaison du niveau de violence — trois assassinats par nuit en moyenne — qu'a connu cette ville depuis trois ans. Et elles ne sont rien en comparaison du potentiel de destruction que porte en elle la situation en Haïti, avec sa lutte de classes caricaturale, ses haines et ses injustices: toutes choses qu'ont bien illustrées les témoignages entendus vendredi et samedi à Montréal au «tribunal» mis sur pied par Ed Broadbent et son centre.

La vérité, tout au contraire de ce qu'on a pu entendre vendredi, c'est que le caractère limité des violences depuis deux semaines en Haïti est un miracle qui éclaire l'indéniable succès — jusqu'à ce jour — de l'opération américaine.

Malgré le bizarre accord initial entre Jimmy Carter et Émile Jonassaint, simple prétexte pour mettre les pieds sur le sol haïtien, et malgré ses flottements initiaux, la mission «Soutien à la démocratie» se déroule donc bien.

Qu'on en juge: en une dizaine de jours, les G.I. ont dans les faits rendu inopérantes les forces haïtiennes en uniforme. Le fameux Corps des engins lourds, acteur principal des putschs rituels de Port-au-Prince, a été tout simplement démantelé au nez et à la barbe des officiers haïtiens. Quant au général Cédras, il est désormais un roi nu, ligoté, mis en liberté surveillée.

La suite des opérations est dictée par les événements de vendredi. Lors de cette journée marquée par des échanges violents entre partisans et adversaires d'Aristide — surtout causés par ces derniers

—, les «attachés», membres du FRAPH et autres néo-macoutes ont montré qu'ils avaient toujours une capacité de nuire.

C'est donc logiquement à ce «noyau dur» de la violence, à ces civils meurtriers héritiers des tontons-macoutes, que devront désormais s'attaquer les forces américaines. On ne peut évidemment pas compter sur ce qui reste de l'armée haïtienne pour accomplir cette tâche.

S'ajustant rapidement à une situation dont il avait peut-être sous-estimé la complexité, le Pentagone a officiellement annoncé hier qu'il s'en prendrait directement au FRAPH et à ses bandes en civil. On ne peut que s'en féliciter.

La partie n'est pas gagnée, loin de là. Mais l'état se resserre autour des fauteurs de violence qui, de plus en plus désarmés, n'ont pas assez d'appuis pour déclencher une véritable guerre civile qui serait gagnable. Ils sont ultraminoritaires. Leur unique argument — le monopole de la violence — leur file peu à peu entre les doigts.

Après leur incursion somme toute faiblarde de vendredi, les forces irrégulières du régime putschiste, désormais dans le collimateur, se verront peu à peu forcées de se rendre ou de se réfugier dans la clandestinité.

Certes, leur capacité de nuire ne disparaîtra pas complètement. Certes, ils n'ont pas dit leur dernier mot. Certes, les «petites atrocités», ça et là, ne cesseront pas du jour au lendemain. Mais avec l'action américaine, il est permis d'espérer, enfin, un changement qualitatif majeur de la situation dans ce pays trop longtemps sous la botte de ses propres oppresseurs.

De 1915 à 1934, les Américains ont largement bâti l'armée haïtienne. Aujourd'hui, ils la défont. Si c'est cela le «nouvel impérialisme», alors vive l'impérialisme!

En Haïti,
une logique
de lutte à finir
avec l'ancien
régime

Le raï, ennemi politique

François Brousseau

On le sait: en Algérie, depuis déjà deux ans et demi, toute personne qui pense et agit d'une manière indépendante, ou qui se veut résolument opposée à la politisation de la religion, est en danger de mort. Plusieurs écrivains, journalistes, dramaturges — pour ne pas parler des femmes et des ressortissants étrangers — ont déjà, dans ce pays, payé de leur vie leur parti pris pour le pluralisme et la laïcité.

Au sinistre tableau de chasse des intégristes, il manquait encore toutefois des représentants de la musique populaire, d'authentiques vedettes nationales, hors de l'élite politique et intellectuelle en guerre.

Cet ultime tabou a été brisé la semaine dernière alors que, coup sur coup, un grand chanteur kabyle a été enlevé à Tizi-Ouzou et qu'une étoile du raï — cet habile mélange de rock, de pop et de musique traditionnelle qui a percé au-delà du Maghreb — a été assassinée devant la résidence de ses parents à Oran.

Si l'on ne tient compte que de la logique fanatique qui habite les intégristes, ces cibles ne surprennent pas: en pleine Algérie, Cheb Hasni ne chantait-il pas l'amour, le rêve et la révolte, autant de défis au carcan aujourd'hui imposé aux jeunes par la guerre, le chômage, les injonctions des mollahs? Manifestement, ces chanteurs populaires étaient des ennemis naturels des intégristes.

Pourtant, en vertu même de leur popularité, ces vedettes se croyaient, non sans raison, à l'abri des menaces. Par un heureux paradoxe qui empêche que l'on désespère totalement du monde, les mêmes populations désœuvrées des banlieues, qui applaudissaient, le vendredi, les mollahs à la mosquée... allaient, le samedi, vibrer aux sulfureuses chansons de Cheb Hasni et de ses émules.

L'enlèvement de Matoub Lounes, de son côté, met en relief un autre aspect de la tragédie algérienne, resté dans l'ombre jusqu'à tout récemment: la revendication culturelle et politique des Berbères, de cette Kabylie libérale et militante qui représente tout ce qu'haïssent les intégristes et les militaires nationalistes qui dominent la scène algérienne. Depuis une dizaine de jours en effet, les Berbères ont manifesté et fait la grève pour la renaissance et le respect de leur langue dans l'éducation et l'administration.

Avec cette nouvelle escalade, avec l'adjonction de l'élément kabyle dans la conjoncture immédiate, la crise algérienne s'approfondit et se globalise. D'Oran à Constantine, la tragédie n'est certes pas terminée. Mais on peut au moins espérer que les Berbères pourront former la base d'un pôle démocratique, à même de résister à la déferlante militariste et intégriste.

L E T T R E S

L'Etat-providence, oui ou non?

La Suède et le Danemark embarquent dans la ronde, il faut réévaluer l'Etat-providence, disent-ils (*Le Devoir*, 16 septembre).

Dans ce domaine, nous ne sommes pas à la traîne au Canada. Dans les services les plus essentiels, nos gouvernements, d'un océan à l'autre, ont déjà effectué des compressions sévères allant jusqu'à la fermeture d'hôpitaux. Et paradoxalement, on accumule des dettes publiques impayables avec des surplus de productions bloqués aux frontières de part et d'autre. C'est la guerre commerciale, la guerre de l'abondance.

La libre circulation des biens est continuellement entravée par le système financier mondial dont nous sommes partie, les yeux fermés sur les graves malaises chez nous et parfois sur les famines ailleurs.

Depuis des décennies, des voix autorisées réclament des réformes de base de ce système, mais les hommes d'Etat n'ont d'oreilles que pour leurs maîtres de la finance internationale. Hommes d'Etat! Grand mot noble qui cache tout un système politique pourri. Pourri par la recherche permanente du pouvoir et servi surtout par des machines électorales cultivant constamment l'esprit de parti. Bien huilée par un patronage omniprésent, cette machine nourrit les ambitions les plus féroces auxquelles ne sont

pas étrangères les nominations de sénateurs et de juges.

Trop d'individus bien conscients de tout cela continuent pourtant de se laisser chloroformer par les élites bien formées dans nos grandes écoles. C'est alors que les apparences de réveil tournent court, et si une troisième voix n'est pas à vendre, c'est peut-être qu'elle est déjà vendue et bien enchaînée au départ. On sait comment: les bailleurs de fonds arrivent toujours à point chez ceux qui manifestent une force quelque peu prometteuse.

Ce qui manquera toujours dans le peuple, semble-t-il, c'est la maturité politique et la volonté de sortir des cercles vicieux — faute d'éducateurs.

C'est ainsi qu'à peine né, l'Etat-providence est menacé de mort.

Adrien Gingras
Brossard, 22 septembre 1994

Le foulard islamique

Nous voilà à notre tour aux prises avec la question du foulard islamique. Pour épineuse qu'elle soit, cette question se rattache à une problématique plus fondamentale: celle de la relation entre la société d'accueil et son nouveau membre.

Elle rejoint aussi celle des droits individuels et des droits collectifs. De celle-ci, ne mentionnons que la nécessaire prééminence des seconds.

Ajoutons que dans le cas de l'immigrant, l'effort d'adaptation et d'inté-

gration lui incombe. Ce n'est pas à la société d'accueil d'ajuster ses valeurs et son fonctionnement au nouveau venu.

Elle doit être ouverte, se montrer responsable envers lui. Elle n'a par contre, en aucune façon, l'obligation de se plier aux exigences de l'arrivant; surtout pas celle d'accepter des valeurs qu'elle ne partage pas.

Cela est particulièrement vrai dans le cas qui nous occupe. Les valeurs de l'islam, les comportements et les manifestations qui en découlent, n'ont pas grand-chose à voir avec la société québécoise.

Et que l'on ait affaire à un converti ou à un immigrant n'y change rien. Et je réponds d'avance, par le seul nom de Salman Rushdie, à tous les experts en angélisme qui pourraient avoir envie de s'offusquer de mon discours et de me taxer de xénophobie, ou pire.

Comprenons-nous bien, l'immigration recèle un grand potentiel d'enrichissement réciproque; dans la mesure où les valeurs mutuelles s'intègrent et s'harmonisent.

Dans le cas où elles sont antagonistes, jamais la société d'accueil ne devrait s'ajuster.

Je suggère que tous les organismes publics et subventionnés s'en tiennent à la neutralité et à la laïcité, tout comme ceux qui en utilisent les services.

Jean Boudreault
Sherbrooke, 26 septembre 1994



LE MONDE

Ruptures



LISE
BISSENETTE

Le premier film de la trilogie bleu-blanc-rouge de Krzysztof Kieslowski, *Trois couleurs: film bleu*, s'ouvrait sur un accident de la route dont j'ai cru qu'il s'agissait d'un suicide. Une voiture de luxe s'écrase sur un grand arbre isolé en bordure d'une ces bucoliques routes départementales de France où nul ne peut mal piloter à moins d'être un abruti. Or, le défunt conducteur était un grand artiste, un compositeur de musique contemporaine, si célèbre que son épouse, émergeant des brumes du drame, pourra de sa chambre d'hôpital suivre ses obsèques nationales à la télévision.

Là, j'ai décroché. Fumisterie. Dans aucun pays un auteur de musique contemporaine, aussi reconnu qu'il soit dans sa discipline, n'aurait droit aujourd'hui à des funérailles nationales diffusées en direct. De tous les créateurs, les musiciens sont les plus obscurs, les plus ignorés, les plus boudés, même par le public qui fréquente d'autres esthétiques d'avant-garde, danse, arts plastiques, théâtre expérimental. Pourquoi, par exemple, a-t-il le plaisir à vivre avec une déoutante installation visuelle dans mon bureau ou dans mon salon, alors que j'en reste à Schumann pour le piano, à Bellini pour la voix et à mieux à Mahler pour les symphonies? Je plaide coupable depuis longtemps, mais jamais avec la contrition suffisante pour m'amender.

Le courrier m'apporte une longue et vibrante lettre d'une créatrice de musique contemporaine qui reproche au *Devoir* de ne pas se forcer, même s'il en fait plus que la plupart. Elle sent bien qu'il y manque du cœur, que nous participons au séparatisme qui isole son art. Mais elle fait surtout le procès, juste et dur, du rapport du Québec à la culture. Elle en a assez.

Assez de la médiocrité de notre révolution universitaire qui s'est contentée de produire des tonnes d'ignorants instruits.

Assez de devoir répondre de son art à des mécènes d'affaires qui admirent moins son travail que celui des «as du marketing» forts de lui faire une vitrine.

Assez du bruit formidable de la culture qui se vend de festivals en galas, civilisation de la surenchère.

«Ici, on consomme beaucoup plus de

culture qu'on en a», écrit-elle dans un raccourci parfait.

Assez d'une école qui a mis la culture à la poubelle et qui prétend lancer les jeunes sur l'autoroute électronique du XXI^e siècle sans même les avoir initiés à l'art de leur siècle.

Assez de se faire dire qu'elle est victime de l'absence de tradition dans un pays neuf comme si, idiotie, l'élargissement du public européen s'était produit au Moyen Âge.

Assez d'avoir consacré sa vie à une œuvre exigeante et de se demander aujourd'hui à quoi bon.

Je devine, même si elle n'en dit rien, la série des soirées-bénéfices éternellement recommencées, les honneurs discrets qui ne mènent nulle part, les salles à moitié vides, le paternalisme des petits fins-fins qui repoussent leur chaise pendant la discussion, prennent un air inspiré et lui intiment gentiment de «vulgariser», n'est-ce pas... Autrement dit de renoncer.

Y a-t-il une réponse dans la salle? Je pose la question à mon tour, comme on lance une bouteille à la mer.

Et j'ose la renvoyer à ma correspondante et à d'autres autour d'elle, avec tout de même un peu d'amertume tout au fond.

Oui, c'est vrai que le Québec et le Canada sont désespérants de médiocrité. Qu'il ne faudrait pas demander à nos premiers ministres et à leurs semblables qui sont Walter Boudreau ou Lorraine Vaillancourt, et qui était Claude Vivier. Que nos écoles préparent surtout le public du rire et du rot devant toutes les sortes d'écrans.

Mais je résiste au postulat sur lequel se rabattent les créateurs de pointe, ma correspondante ne faisant pas exception. Pour trouver un public, disent-ils, il faut abaisser le seuil de méfiance devant l'inconnu, amener les jeunes, surtout, à connaître et fréquenter un art qui dérange parce

qu'il est en «rupture». Convenons certes que cela aiderait. Et que d'autres institutions, à part les écoles et les médias, devraient faire leur part, commander une messe pour le temps présent, une symphonie pour un anniversaire, une aria pour une réjouissance.

La barrière est pourtant plus haute encore et les créateurs devraient admettre qu'ils y sont pour quelque chose, s'ils veulent vraiment un dialogue.

Car il y a d'autres arts en «rupture», d'autres esthétiques peu familières qui sont plus fréquentées que la musique, et qui conviennent pourtant de moins en moins. Je pratique les milieux d'arts visuels depuis la fin des années soixante. Je vois, je lis, je rencontre. Et la rupture commence à me rompre. Pour un choc qui me parle, je trouve cent froids, des poussettes techniques, de lourds messages, des provocations aussi faciles qu'inoffensives. Je m'ennuie. Je n'exalterai pas l'exposition Barnes pour autant, les crémages de Renoir m'ennuient encore plus. Mais enfin, il doit bien y avoir un problème.

Comme le rappelait Stéphane Baillargeon dans notre cahier *Livres* du 27 août, à propos du dernier ouvrage de Rainer Rochtlitz (*Subversions et subventions, art contemporain et argumentation esthétique*, Gallimard), depuis près d'une décennie un grand nombre de penseurs ont entrepris d'interpeller les milieux d'avant-garde, à propos de leur volonté de décider seuls, sans rapport au public, de ce qu'est une œuvre d'art. «La critique a renoncé à toute évaluation, le public à toute compréhension, l'esthétique à toute légitimation», résume Rochtlitz. Parlant spécifiquement de musique dans un entretien avec *Le Devoir* en 1991, le philosophe français Luc Ferry désespérait, concrètement, de ces partitions «intéressantes à lire, mais pas à entendre».

La question que posent plusieurs chercheurs passionnés n'en est pas une de vulgarisation. Elle tient au sens, au système d'un art qui voudrait tant nous toucher tout en se construisant désormais entièrement, volontairement, hors de nous. Je comprends le drame des créateurs, qui vivent sous les ordres de la «rupture», mais je ne les entends pas répondre. Là est pourtant le début du lien qu'ils cherchent.

À PROPOS

...de l'emploi dans le monde

En 1992 et en 1993, la situation de l'emploi s'est détériorée dans la plupart des pays — pays développés, pays en développement, pays en situation de transition économique. En dehors de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, quand l'emploi s'est maintenu, c'est généralement au prix d'une diminution des rémunérations. Dans beaucoup de pays

en développement, et l'emploi et les salaires ont baissé dans les villes; la production agricole, qui détermine l'«emploi» et le revenu d'une grande partie de la population, n'a guère progressé.

Bureau international du travail, Genève, 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSENETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, CHRISTINE HOUE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Élections brésiliennes

Le candidat du diable?

Sans doute le plus connu des sociologues latino-américains, Fernando Henrique Cardoso pourrait gagner au premier tour des présidentielles



Fernando Henrique Cardoso, candidat du Mouvement démocratique, est convaincu de la supériorité de l'intelligence sans trop se soucier de la nature du système politique. Il affirmait en briguant la présidence: «Oubliez tout ce que j'ai écrit!»



Luis Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs, était parvenu en juin dernier avec sa «caravane de la citoyenneté» à attirer les couches les plus pauvres de la population, celles qui avaient fait la victoire de Collor.

ANDRÉ CORTEN

Professeur de science politique à l'UQAM, auteur de *Les peuples de Dieu et de la forêt*, à propos de la «nouvelle gauche» brésilienne, *Montréal/Paris, VLB/L'Harmattan, 1990*, et de *Brésil: le pentecôtisme et l'émotion du pauvre*, *Paris, Karthala, à paraître*.

Fernando Henrique Cardoso qu'Alain Touraine associe à la «[nouvelle] naissance du Brésil» est sans doute le plus connu des sociologues latino-américains et aujourd'hui, le candidat le plus susceptible de remporter le premier tour aux élections présidentielles qui ont lieu aujourd'hui au Brésil.

Dans les années 60, il était un des figures de proue de la «théorie de la dépendance». Poursuivi durant le régime militaire et exilé au Chili, il retourne en 1968 au Brésil où il fonde en 1970 le prestigieux centre de recherches CEBRAP.

En 1974, FHC critique les groupes armés de gauche. À partir de 1977, il se lance en politique comme candidat du Mouvement démocratique brésilien (MDB), le seul parti d'opposition toléré durant la dictature. Leader du PMDB au Sénat en 1988, il rompt la même année avec ce parti pour fonder le Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB) dont il est aujourd'hui le candidat à la présidence.

Dans cette course électorale, il est allié avec le Parti du front libéral (PFL), un parti réputé de droite. Le nouveau candidat à la vice-présidence, Marcio Maciel, est l'ancien leader du groupe parlementaire PFL qui soutenait Collor. Il a été député du parti des militaires — ARENA —, gouverneur du

État de Rio de Janeiro et proche du général Geisel (1974-1979).

Crédité il y a quatre mois de seulement 15 % dans les sondages alors que Lula, candidat du Parti des travailleurs, en avait plus de 40 % et jugé alors incapable, avec son style de «professeur», de communiquer avec le peuple brésilien, Fernando Henrique Cardoso pourrait, selon le sondage Data Folha du 25 septembre, gagner au premier tour les élections présidentielles prévues pour aujourd'hui et le 15 novembre. L'explication immédiate de ce retournement spectaculaire de situation est le succès du plan Real appliqué à partir du 1^{er} juillet. Ce plan de dollarisation de l'économie sur le modèle argentin recueillit 80 % d'opinions favorables.

Mis en place par Cardoso alors qu'il avait été appelé par le président Itamar Franco comme ministre des Finances de mai 1993 à mars 1994, le plan Real est l'argument électoral numéro un de FHC. Celui-ci s'est d'ailleurs fait accuser d'utiliser toutes les ressources de l'État — et notamment ses réserves monétaires — et tout l'appareil d'État — Rubens Ricupero, son successeur aux Finances et l'un de ses partisans, a dû démissionner le 3 septembre pour avoir reconnu trafiquer les chiffres d'inflation — mais les Brésiliens y voient, de façon très réaliste, une raison de plus de croire dans la réussite du plan.

Ce n'est évidemment pas le premier plan de redressement économique dans ce pays dont l'inflation était de 2700 % en 1993 et de 50 % par mois avant l'entrée du plan. Ce n'est pas non plus le plan le plus drastique. La plupart de ces plans, d'ailleurs, n'ont-ils pas donné des résultats encourageants durant quelques mois? La différence de celui-

ci est politique: les milieux d'affaires, après un moment d'hésitation, ont mis tout leur poids dans la balance pour sa réussite.

Bien que les patrons reçoivent l'ouvrier métallurgiste Lula dans leurs Chambres de commerce et d'industrie — de son côté le candidat du PT en gage de bonne volonté promet d'abandonner le salaire minimum de 100 \$ et le moratoire sur la dette extérieure —, la perspective de voir le PT arriver au pouvoir est vue comme un facteur négatif par les trois quarts des entrepreneurs. La presse sort également ses griffes.

Certes, elle parle autant de Lula que de Cardoso mais selon une analyse de presse menée en juillet, il n'y a aucune édition dans laquelle Lula reçoive moins de nouvelles négatives que Fernando Henrique Cardoso que les dirigeants d'Églises pentecôtistes ont qualifié de «candidat du diable».

À ce moment, en sillonnant le pays avec sa «caravane de la citoyenneté», Lula était parvenu à attirer vers lui les couches les plus pauvres de la population, celles qui avaient fait la victoire de Collor. Cela se notait en particulier par un appui massif du Nord-Est à sa candidature.

C'était un phénomène nouveau pour ce parti du «Brésil moderne» dont les cadres sont souvent des professeurs ou des fonctionnaires et l'électorat «les classes moyennes salariées» des grandes villes, ce parti qui malgré son lexique de gauche est un vecteur de rationalisation et de modernisation du système politique. Le phénomène nouveau est que les «pauvres», réalistes en politique et soutenant traditionnellement le système clientéliste, se laissent persuader de la nécessité d'une modernisation du système politique. L'autre moitié du Brésil,

le «Brésil de l'apartheid», se laissait convaincre de «participer à la démocratie».

Mais Cardoso est arrivé, sans se presser. Le grand Cardoso! Le professeur explique son plan, il explique qu'il faut lui faire confiance, que la politique exige des gens qualifiés, assure qu'il aime bien Lula mais que celui-ci ne serait pas un bon président. Vous ne comprenez rien à l'inflation mais vous voulez une monnaie stable, faites-moi confiance! «Stabilisons d'abord l'économie mais cela, ce n'est pas une fin en soi, déclare-t-il.

Choisissons-nous cinq objectifs pour notre programme de gouvernement — emploi, éducation, santé, agriculture et sécurité — non pas comme un exercice académique ou comme stratégie électorale», dit-il dans une de ces formes coutumières de dénégation du discours politique.

Le Parti de la social-démocratie brésilienne qui appuie Cardoso ne disposait dans le parlement sortant que de 7,8 % des sièges. En faisant une alliance électorale avec le PFL, Cardoso ne s'engage pas, étant donné le fonctionnement politique présidentiel brésilien, à gouverner avec ce parti clientéliste de droite — cela ne lui suffirait même pas. «Je n'ai rien promis», répète-t-il. Au PFL, peut-être, mais aux milieux d'affaires?

Certes, rien n'empêche qu'il s'appuie sur des forces parlementaires de gauche. Son problème est qu'il se croit aujourd'hui maître du jeu. Et que dopé par le soutien des milieux d'affaires, il croit que le jeu n'est qu'économique. Que pour le peuple, ce jeu peut être réglé par la «théologie du sacrifice». Et celui-ci ne s'est-il pas laissé prendre au jeu? Cardoso est convaincu de la supériorité de l'intelligence sans trop se soucier de la nature du système politique. Paradoxal pour un sociologue! Mais comme il l'affirmait en briguant la présidence: «Oubliez tout ce que j'ai écrit!»

Il y a quelques mois, le favori Cardoso obtenait seulement 15 % de la faveur dans les sondages, contre 40 % pour son adversaire «Lula».

Les ripoux de Chambly

Des policiers municipaux en guerre contre leurs confrères provinciaux: légitime défense ou corporatisme étriqué?

CONRAD BERRY

À l'emploi d'une organisation syndicale, l'auteur écrit en son nom personnel

L'actualité des dernières semaines nous a donné, une fois de plus, l'occasion de constater la bêtise que peut engendrer la solidarité aveugle exigée par le devoir corporatiste. La position officielle de la Fédération des policiers municipaux du Québec exprimée par son président, M. Jean-Guy Rock, dans l'affaire récente de malversations mettant en cause des policiers de Chambly, démontre en effet le peu de rigueur intellectuelle et l'absence de professionnalisme dont témoignent parfois les organisations ayant pour principal objectif la défense de membres cotisants. Doit-on s'en surprendre? Après tout, les porte-parole de ces communautés d'intérêt sont nommés et rémunérés par les gens dont ils servent la cause et uniquement dans ce but. Cela signifie-t-il que la protection de ses pairs doit aller jusqu'à la négation de facultés de l'esprit telles le jugement, le discernement ou, plus simplement, la raison?

La Fédération qui dirige M. Rock ne se contente pas d'invectiver la Sûreté du Québec pour son opération d'envergure qui a mené le poste de police de Chambly à la tutelle, elle entend aussi, pour la première fois, assumer la défense des policiers accusés d'actes criminels (un fonds spécial a été créé) et poursuivre au civil les responsables de cette opération «Brigade» pour la raison que tous les corps policiers municipaux, prétend M. Rock, «se sentent lésés par l'action de la Sûreté du Québec». Et voilà qu'encore une fois dans une société de droit où se perd trop souvent le sens commun, l'accusé devient la victime. Vingt et un policiers de Chambly ayant vu, paraît-il, leur honneur et leur dignité, tout comme ceux de leur famille, grandement éprouvés. Quant aux motifs d'inculpation évoqués dans cette affaire — trafic de stéroïdes, entreposage non sécuritaire d'armes à feu, tenue d'une maison de jeu, fraude envers l'assurance-vie et transmission de renseignements confidentiels —, il n'y aurait pas de quoi en faire un plat, selon la Fédération des policiers municipaux.

Encore une fois, dans une société de droit où se perd trop souvent le sens commun, l'accusé devient la victime.

A certains égards, notre système de protection publique peut sembler bien mal en point. Le cafoillage notoire d'opérations mal planifiées et combien coûteuses dans la région de Montréal n'a plus besoin de commentaires. Or, la spectaculaire intervention policière à Chambly, en opposant entre eux les membres de cette profession, avait pu laisser croire à la population que ses services policiers, quoiqu'imparfaits, pouvaient encore montrer des signes vitaux et constituer pour elle une certaine assurance contre la criminalité. La réaction excessive de la Fédération des policiers municipaux vient cependant saper ces convictions et sème le scepticisme dans l'opinion publique quant à l'existence d'une volonté commune au sein du monde policier de s'assurer de la probité de ses troupes. C'est pourquoi il est urgent qu'une voix en autorité se fasse entendre dans la population pour redonner à l'action policière une bienveillance crédible et réaffirmer, n'en déplaise à M. Jean-Guy Rock, que les policiers ne sont pas au-dessus des lois dont ils ont la garde, bien au contraire.

En attendant, il serait bon de rappeler à M. Rock que les accusations adressées à quelques-uns de ses collègues du poste de Chambly sont décuplées en importance lorsqu'elles visent des individus dont le mandat est justement de faire respecter les lois et de promouvoir l'honnêteté des comportements dans une société normalisée.

On ne peut nier que les moyens déployés par la SQ dans cette opération (certains parlent d'une rafle) peuvent sembler, vu de l'extérieur, quelque peu déséquilibrés par rapport aux résultats obtenus. En revanche, il faut signaler que trois enquêtes antérieures aux événements qui font aujourd'hui la manchette n'avaient pas abouti et que des fuites à l'interne étaient probablement reliées à ces échecs. Dans ces circonstances, qui mieux que la SQ était à même de savoir quel type d'intervention était le plus justifié?

En tenant compte du contexte particulier propre à toute intervention policière, rien n'indique que la stratégie retenue par les autorités de la SQ n'ait brimé les droits fondamentaux de loyaux policiers ou causé un tort exagéré à d'innocents individus. Par sa riposte cinglante dans cette affaire, la Fédération des policiers municipaux vient mettre des bâtons dans les roues de confrères qui désiraient stopper les activités illicites de «ripoux». Ce faisant, cette Fédération, plus que tout autre chose, se couvre de discrédit et ternit l'image du corps policier qu'elle représente.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Desirée Szucsany (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (littérature), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). Le Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITE Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miescovic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bonchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riell (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Marie-Françoise Turgeon (directrice de la production), Richard DesCormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Courte (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

Un bel âge d'or au cendrier

Pierre Bourgault fait reposer son argumentation pro-fumeurs sur «Je-me-moi-je-me-rebelle»

La lutte contre la toxicomanie est l'une des plus difficiles, car le malade lui-même n'avoue pas sa maladie.

JACQUES LÉGARÉ
Saint-Augustin-de-Desmaures

La lutte contre la toxicomanie est l'une des plus difficiles, car le malade lui-même n'avoue pas sa maladie. Humilié de subir les remontrances des autres, il est habituellement tenté de se cacher.

D'autres toxicomanes, au caractère plus affirmé et plus combatif, vont procéder autrement: contre-attaquer, même au mépris du bon sens, même au mépris des valeurs (la santé) les plus élémentaires. Le cas de Pierre Bourgault est classé à cet égard. Il reconnaît la novicité du tabagisme et il refuse d'en tirer les conclusions.

D'abord, il veut minorer et dénigrer, en les fustigeant de fanatisme néopuritan, les esprits les plus vigilants pour leur santé et celle des autres. Ensuite, il cherche une voie d'évitement. Il demande la tolérance pour sa fumée qu'il fait inhaler aux autres. Voilà le point. Les antitabagistes ne cherchent pas à l'embêter, à l'empêcher de fumer, s'il désire finir aussi vite et aussi jeune que René Lévesque. Ils cherchent uniquement à ne pas respirer ce qui sent si mauvais, ce qui est à terme si nocif. On vous dit ceci: «Dehors, fumez tant que vous voulez. Mais dans les lieux publics, abstenez-vous, ou allez dehors. Nous avons le droit de défendre notre santé.»

Il n'y a pas de compromis crédible, honorable, entre la toxicomanie et la santé. Nous sommes assez généreux de payer les dommages du tabagisme sur votre santé à même nos taxes au système de santé publique. C'en est trop de passer à côté de gens qui, à 50 ans, ont comme une couche pleine en permanence. Réveillez-vous! C'est bien ce niveau

d'odeurs que vous amenez aux lieux de travail qui nous sont communs.

Même les arguments les plus massifs vous laissent insensibles: il y aurait 10 000 morts québécoises causées annuellement par le tabagisme. Il raccourcit la vie de huit ans en moyenne, aggrave et multiplie tous les petits maux de santé qui affectent le cours d'une vie. Il augmente et fait arriver plus tôt les plus mortelles maladies. Vous plastronnez vos 40 ans de vie de toxicomane tabagiste avec fierté. Fumer 40 ans «sans problème» n'a fait raccourcir insidieusement la vie d'un être promis, par sa constitution plus résistante, à devenir centenaire. Vous avez jeté au cendrier un bel âge d'or...

Ces choses archiconnues n'entrent pas dans le crâne des toxicomanes tabagistes. Car c'est cela le propre d'une toxicomanie: elle se nie, elle se raidit et cela, jusqu'à la déraison. M. Bourgault fait reposer toute son argumentation sur «je-me-moi-je-me-rebelle». M. Bourgault, vous n'avez pas à obéir une seule seconde aux antitabagistes que nous sommes. Oubliez-nous si cela peut vous aider tant soit peu. Obéissez à votre santé, à celle de vos amis, à celle de vos collègues. Ne vous centrez pas sur la coercition sociale qui vous humilie — et qui ne capitulera jamais —, mais sur le bonheur et le plaisir de respirer un air vraiment propre, dont profiteront ceux que vous aimez et respectez.

La rébellion et la lutte n'ont de noblesse que dans les nobles causes. La liberté de mourir plus vite, et de faire mourir les autres plus vite, n'en est pas une. Celle de concourir à respirer un air propre, qui sente bon, en est une bonne. Venez avec nous, on a besoin de vous, et en santé, pour tous ces jeunes qui vous entourent.

ILLUSTRATION SERGE CHAPLEAU

ACTUALITÉS

LAURIN «Faire du développement durable à Montréal»

SUITE DE LA PAGE 1

d'action, formé des délégués de Laval et de la Montérégie ainsi que des ministres d'Etat au développement des régions et des Finances, n'a pas soulevé l'enthousiasme. Malgré cet accueil mitigé, Camille Laurin se qualifie de rassembleur.

«Les impressions initiales vont se résorber. Ils vont bien se rendre compte que je suis là pour les défendre. Ils ont tout intérêt à collaborer avec moi, sinon ils vont se ronger les doigts jusqu'au coude. Ce serait "counter productive", pour employer leur langage, de ne pas tenir compte de cette action extrêmement efficace que je peux exercer», assure M. Laurin.

Et comme première preuve de son efficacité, le délégué de la région montréalaise entend donner un coup de barre dans le système municipal actuel. Montréal pourrait donc avoir entre les mains, et ce dès 1995, des dossiers complets issus de différents ministères tels que ceux de la Culture et des Communications (gestion des équipements culturels), des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles (intégration des immigrants), ainsi que des Transports (infrastructures routières), de la Santé et des Services sociaux (aide sociale).

Déjà, la Ville de Montréal gère l'aide sociale, selon une

entente particulière avec Québec. Selon Camille Laurin, Montréal est capable d'en prendre plus. Tout reste toutefois à négocier avec la municipalité, explique-t-il. Une rencontre avec le maire Jean Doré est prévue pour cette semaine.

«C'est une plus grande délégation de pouvoirs en vertu du principe de subsidiarité que l'on veut faire, explique M. Laurin. Montréal doit avoir un statut qui avantage son progrès et son essor. Et les villes de banlieue doivent regarder ça avec intérêt et un peu de crainte.»

Sans qualifier les populations limitrophes de parasites, M. Laurin n'hésite pas à dénoncer une situation qui a profité aux banlieues au fil des ans. «Disons que, silencieusement, les villes ont profité des avantages de leur situation périphérique, sans en payer le coût. Le temps est venu d'en arriver à une plus grande justice», estime-t-il. Et cette notion de justice passe par un nouvel esprit de collaboration à instaurer entre l'île de Montréal et les couronnes nord et sud. «L'atmosphère de compétition à laquelle on assiste depuis trente ans doit cesser. C'est pas vrai qu'on va arriver au progrès si Laval fait du mardaudage pour attirer des entreprises avec des avantages fiscaux. Et c'est pas vrai que Montréal va pouvoir empêcher les investisseurs d'aller s'installer ailleurs», analyse Camille Laurin.

Dans ce contexte, les élus de la région métropolitaine,

déjà d'accord sur la question, pourraient définir des créneaux de développement pour chacune des municipalités (par exemple, le domaine pharmaceutique à Laval, l'aérospatial sur la rive sud et les technologies de communications au Technoparc de Montréal). Pas question toutefois, souligne M. Laurin, d'imposer l'implantation d'une entreprise ici plutôt que là.

Cette concertation, qui fera d'ailleurs l'objet de discussions lors du colloque des maires de novembre prochain, auquel participera Camille Laurin, se fera dans une structure précise à créer.

Ce projet gouvernemental de «faire du développement durable» à Montréal n'est pas sans rappeler les tentatives libérales qui sont demeurées lettre morte: le Plan stratégique du Grand Montréal et plus récemment, le Groupe de travail sur Montréal et sa région. Pourquoi Camille Laurin réussirait-il là où des ministres ont échoué?

«C'est toute la dynamique qui va changer. Avant, c'était décidé par en haut: des politiques ministérielles mur à mur sans connaissance des préoccupations du milieu. Maintenant, le mouvement est inversé», souligne M. Laurin qui précise que Montréal n'était qu'un dossier parmi tant d'autres, une des multiples missions des différents ministères sectoriels d'alors.

L'efficacité que promet M. Laurin est assurée, selon lui, par plusieurs éléments, dont la voie directe qu'il pos-

sède auprès du premier ministre ainsi que du plus haut fonctionnaire du Québec, le secrétaire du comité exécutif Louis Bernard.

M. Bernard se déplacera d'ailleurs une fois par semaine à Montréal pour travailler conjointement avec M. Laurin. «Il aura une oreille et une vision hebdomadaire de nos travaux, de nos tentatives pour apporter des solutions aux problèmes de Montréal et de sa région», dit Camille Laurin.

Aussi, deux poids lourds du cabinet, Guy Chevrette et Jean Campeau, l'un responsable du Développement des régions et l'autre ministre des Finances, siègent au Comité d'initiative et d'action. «Le dossier que l'on présentera au conseil des ministres aura beaucoup plus de chances d'être entériné et plus rapidement, parce qu'il y aura eu une contribution immédiate de ces deux ministres», affirme M. Laurin pour qui sa fonction s'apparente à celle d'une courroie de transmission politique.

Il se défend toutefois que le but ultime de cette réorganisation soit le référendum, puis, éventuellement, la souveraineté du Québec. «C'est une nouvelle philosophie gouvernementale. Une métropole, c'est la locomotive, c'est le moteur d'un pays. Sa prospérité rejait sur toutes les régions du Québec. La santé du Québec dépend de celle de Montréal», conclut Camille Laurin.

TOKYO

SUITE DE LA PAGE 1

seront perçues non plus comme un symbole de friction, mais un symbole de coopération», a estimé Midori Tani, porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Après avoir jugé dans un premier temps les menaces américaines «incompatibles» avec les règles internationales, le secrétaire général du gouvernement, Kozo Igarashi, a finalement estimé que l'accord constituait «la meilleure solution possible au vu des conditions actuelles».

Samedi, le Japon avait en effet menacé de déposer une plainte auprès du GATT si les États-Unis imposaient de façon unilatérale des sanctions contre Tokyo après l'échec des négociations sur les pièces automobiles.

Mais les réactions officielles japonaises sont finalement restées très mesurées pour dénoncer la décision de Washington d'enclencher un mécanisme de rétorsion envers Tokyo en raison de la fermeture de son marché pour les pièces automobiles de deuxième monte. Le qualificatif retenu a été «regrettable».

Bien qu'il ait récemment menacé d'arrêter toute négociation avec les États-Unis s'il était cité par Washington parmi les pays protectionnistes, le Japon n'a pas officiellement mentionné, dimanche, une telle possibilité.

Le dossier de l'automobile est l'un de ceux qui tenaient le plus à cœur aux Américains, ce secteur représentant près des deux tiers du déficit de 60 milliards de dollars enregistré l'an dernier par les États-Unis.

Selon le représentant américain au Commerce, Mickey Kantor, le surplus japonais vis-à-vis des États-Unis devrait atteindre cette année 23,9 milliards de dollars pour les véhicules complets et 12,6 milliards de dollars pour les pièces détachées. Reprenant à son compte un argument souvent avancé par la partie japonaise, un responsable de l'ambassade américaine à Tokyo a souligné qu'un accord dans l'automobile était plus difficile à atteindre que dans d'autres secteurs car «nombre d'aspects du dossier ne sont pas du ressort des gouvernements».

Washington a décidé de faire porter la pression sur le marché des pièces de seconde monte, où les groupes étrangers ne détiennent que 2,6 % du marché japonais, contre 21,6 % du marché européen et 47 % du marché américain.

Selon le MITI, ce marché, dont les fournisseurs étrangers sont quasiment exclus en raison d'une réglementation extrêmement opaque, représenterait une valeur de 1000 milliards de yens (10 milliards de dollars) par an.

M. Kantor a bien pris soin de souligner que les États-Unis ne mentionneraient pas comme déloyales les pratiques japonaises dans les domaines de la négociation bilatérale à préciser: ment éte la plus intense: l'accès des constructeurs étrangers aux réseaux de distribution japonais et l'achat de pièces américaines de première monte par les constructeurs nippons. Aux États-Unis, cette démarche a été mal accueillie par les constructeurs automobiles locaux. «Aucun accord avec le Japon n'a de sens s'il ne s'attaque pas au secteur de l'automobile et des pièces pour automobiles», a commenté Andrew Card, président de l'Association des constructeurs automobiles.

Susan Thibaudeau était-elle victime de discrimination?

LINDA DROUIN
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Cour suprême du Canada entend, à compter de cette semaine, une cause qui déterminera si des milliers de parents — surtout des mères — devront payer de l'impôt sur les pensions alimentaires qu'ils touchent pour leurs enfants.

C'est Susan Thibaudeau, une travailleuse sociale de Trois-Rivières, qui a été à l'origine de cette cause lorsqu'elle est allée en cour pour contester l'impôt qu'elle a dû payer en 1989 sur une somme de 14 490 \$ versée par son ex-mari à titre de pension alimentaire pour leurs deux enfants.

Mme Thibaudeau a perdu une première manche en Cour de l'impôt, mais a gagné sa cause en Cour fédérale d'appel. Ce tribunal a jugé qu'il est discriminatoire d'obliger les parents qui en ont la garde à payer des impôts sur les prestations alimentaires perçues pour leurs enfants.

Le gouvernement fédéral a interjeté appel de la décision, faisant valoir que le fait de ne pas la contester semblerait la confusion dans le système fiscal.

Un groupe de députés tient des audiences publiques sur le sujet et le ministre de la Justice, Allan Rock, a promis, une fois celles-ci terminées, une réforme du système des pensions alimentaires.

Au cours des audiences de demain, les avocats du gouvernement soumettront l'argument que Mme Thibaudeau n'a pas prouvé qu'elle était victime de discrimination.

Dans les documents soumis au tribunal, le gouvernement dit que la suppression du régime actuel aurait un quadruple effet négatif:

- ceux qui versent une pension alimentaire ne pourraient pas payer autant si l'abri fiscal leur était retiré;
- la plupart des couples séparés et divorcés finiraient par payer davantage d'impôts au total;

■ le régime fiscal tout entier devrait être modifié;

■ ce serait injuste pour les parents célibataires ne recevant pas de pension alimentaire, et qui doivent payer de l'impôt sur la totalité de leurs revenus. Trois quarts des parents chefs de famille monoparentale ne touchent pas de pension alimentaire pour les enfants, soulignent les documents.

Le gouvernement conclut que le tribunal devrait statuer qu'il n'y a pas de discrimination. Mais dans le cas contraire, le gouvernement considère que cette discrimination devrait être permise en vertu de la disposition de la Charte des droits qui autorise les exceptions «raisonnables et justifiées dans une société libre et démocratique».

Finalement, le gouvernement demande à la Cour suprême de lui donner 12 mois pour modifier le régime fiscal si le tribunal donne raison à Mme Thibaudeau.

Une coalition de groupes contre la pauvreté et de groupes de femmes interviendra devant la Cour suprême pour faire valoir que la Loi de l'impôt sur le revenu est discriminatoire à l'endroit des femmes parce que celles-ci sont économiquement désavantagées par rapport aux hommes et assument une part disproportionnée des responsabilités de l'éducation des enfants.

Les parents qui ont payé de l'impôt sur la pension alimentaire reçue n'ont pu obtenir de remboursement à la suite de la décision de la Cour fédérale d'appel, le jugement ayant été suspendu. On les a avisés de faire parvenir un avis à Revenu Canada, au cas où le jugement final leur serait favorable.

Et si la Cour accepte maintenant de ne pas faire appliquer immédiatement le jugement, leurs remboursements pourraient être retardés pendant encore une autre année.

Les données fédérales pour 1991, les plus récentes disponibles, indiquent que près de 300 000 Canadiens, surtout des Canadiennes, ont reçu des pensions alimentaires totalisant 1,65 milliard \$.

Un voyage de 300 000 \$ pour Hnatyshyn

Ottawa (PC) — La mission économique effectuée par le gouverneur général Ray Hnatyshyn en Asie, en avril, a coûté aux contribuables au moins 300 000 \$, indiquent des documents obtenus grâce à la Loi d'accès à l'information.

Les frais de vol de la délégation de 55 personnes conduite par M. Hnatyshyn se sont élevés à 218 635 \$. Ces gens avaient emprunté pour la circonstance un jet Polarix A-130 du ministère de la Défense nationale. Les dépenses totales occasionnées par le voyage de la délégation sont inconnues mais le ministère de l'Agriculture — qui avait organisé cette mission — avait prévu une contribu-

tion de 76 000 \$, dont 9000 \$ pour des services de limousine. Ces dépenses ne tiennent pas compte du fait que la plupart des pays hôtes ont logé gratuitement le ministre de l'Agriculture Ralph Goodale et son épouse Pamela.

Il a été impossible de déterminer le montant des dépenses du gouverneur général Hnatyshyn et de son épouse Gerda puisqu'elles ne peuvent être rendues publiques en vertu de la Loi d'accès à l'information. Durant le voyage, le gouverneur général a prononcé plusieurs discours, surtout en Chine où il s'est employé à minimiser les problèmes relatifs aux droits de la personne.

FUSION Des mots très durs pour le CRTC

SUITE DE LA PAGE 1

«Illégale», ajoute le leader syndical, parce qu'à son avis, les clauses de préavis de plusieurs semaines, prévues dans le Code fédéral du travail, n'ont pas été respectées, tout comme les clauses de mise-à-pied des conventions collectives, dont l'application exige la démonstration préalable de difficultés financières, insurmontables autrement.

Les syndiqués réclament donc une «audience dans les meilleurs délais» pour que le public ait son mot à dire dans ce dossier.

Une pluie de griefs s'annonce donc cette semaine ainsi que divers recours juridiques, possiblement même contre le CRTC, dont les syndiqués n'ont pas voulu préciser la teneur hier, n'ayant pas terminé leurs réunions avec leurs procureurs.

Le SCFP perd une vingtaine de membres, dont la plupart sont journalistes, en raison de la fusion de quatre des stations radio AM de Montréal et de Québec et de la disparition de quatre autres à Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke. Les syndiqués de la station de Chicoutimi étaient, pour leur part, affiliés à la Fédération nationale des communications (FNC-CSN).

Principale victime syndicale de l'opération, le SCFP veut mobiliser les institutions populaires de diverses régions touchées par ce «mouvement de concentration», comme ce fut le cas lorsque Radio-Canada eût entrepris de fermer ses salles de nouvelle en région.

Les syndiqués du SCFP espèrent que le Bloc québécois, à Ottawa, ainsi que les ministres «régionaux» du Parti québécois vont se porter à la défense des populations qui voient ainsi diminuer leurs sources d'information.

La direction du SCFP a par ailleurs eu des mots très durs pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), accusé de «complicité» dans ce mouvement de concentration, ce qu'on estime contraire à son mandat.

Selon le directeur du SCFP, les larmes de crocodiles et d'impuissance du CRTC devant la fusion de vendredi masquent bien mal le fait qu'il a lui-même lancé les forces économiques de son secteur dans cette direction par sa philosophie de déréglementation, «calquée sans nuances sur le mouvement américain et sans tenir compte des besoins d'ici».

M. Charland a aussi déclaré avoir entendu vendredi dans la bouche de François Beaudry, directeur des Ressources humaines de CKAC, qu'une «licence temporaire» aurait même été émise par le CRTC au nouveau réseau Radiomédia.

Mais le président de ce réseau, Claude Beaudoin, niait formellement qu'il en soit ainsi car, précisait-il au DEVOIR, CKAC à Montréal tout comme CHRC à Québec fonctionnent toujours «sous la responsabilité juridique de Télémedia et des Entreprises de la capitale», les deux détenteurs officiels des permis du CRTC.

Radiomédia, ajouta M. Beaudoin, demandera d'assumer dorénavant la responsabilité des deux stations AM qui naissent de cette fusion à Montréal et Québec. Si le CRTC autorise le transfert, les deux détenteurs actuels de permis les rendront à l'organisme fédéral.

Pour l'instant, Télémedia et les Entreprises de la capitale ont un contrat privé de gérance avec Radiomédia, qui vient de recevoir de fond en comble leur programmation en fin de semaine, précise M. Beaudoin.

Le président du nouveau réseau indique, de plus, que «le CRTC n'a aucune permission à accorder» pour que

Radiomutuel et Télémedia ferment les stations de leur choix.

Les permis, dit-il, ont tout simplement été retournés vendredi après que la décision de fermer ces stations eût été prise, dit-il. Les postes touchés sont CJMS, à Montréal; CJRP, à Québec; CJTR à Trois-Rivières; CJMT, à Chicoutimi; CKCH, à Hull, et CJRS à Sherbrooke.

D'autre part, Télémedia demeure propriétaire de deux stations régionales, qui s'affilient au nouveau réseau, soit CHLN à Trois-Rivières et CHLT à Sherbrooke, de sorte qu'aucun nouveau permis n'est requis ici, selon M. Beaudoin.

Il en est de même, poursuit le président de Radiomédia, pour CKRS à Jonquière et Chicoutimi, ainsi que pour CJRC à Hull, qui demeurent la propriété de CJMS malgré leur affiliation au nouveau réseau.

Le président de Radiomédia estime, par ailleurs, que la fusion des équipes de journalistes de Montréal et Québec sur la base de l'ancienneté au sein de la nouvelle agence, qui desservira Radiomédia, constitue une façon équitable de procéder.

Il affirme que des indemnités de départ ont été versées en conformité avec les conventions collectives. Quant au respect des clauses exigeant une démonstration préalable des difficultés financières, il ajoute que «CHRC était en faillite technique depuis 16 mois» et qu'«on pourra expliquer ça, au besoin».

Les règles du CRTC, ajoute-t-il, ne touchent aucunement l'administration générale des stations ou leur politique d'information: «les seules règles sont le pourcentage de musique (65 %), le 35 % de contenu canadien et les horaires officiels» qui prévoient des bulletins d'information, certes, mais qui ne définissent pas leurs sources, ni leur contenu.

TAXIS

SUITE DE LA PAGE 1

À titre d'exemple, le chauffeur pékinois 003378 empoche entre 500 et 600 yuans (quelque 100 \$ canadiens) en effectuant entre 40 et 60 courses, lors d'une journée de 12 heures de travail. À la fin de sa journée, il doit remettre 350 yuans à son employeur, une entreprise appartenant en partie à l'Etat, propriétaire du véhicule. Il peut cependant conserver le reste de sa recette quotidienne.

Ses revenus hebdomadaires peuvent s'élever à environ 1000 yuans par semaine (200 \$ canadiens). Il s'agit d'une somme importante. En 1992, le revenu moyen net des quelque 880 millions de Chinois qui vivent en régions rurales s'élevait à 784 yuans par an. Quant aux citadins, leurs revenus annuels avoisinaient les 2000 yuans.

Pas étonnant que Beijing soit perçue en régions comme un Klondyke économique et que la population rurale y immigre en grand nombre.

Le boom du taxi montre qu'il est possible de faire de l'argent vite. Il symbolise le nouveau Beijing qui trouve le moindre prétexte pour échanger, vendre, «faire des affaires».

Partout, de nouvelles constructions s'érigent. D'immenses complexes hôteliers défigurent l'ancienne cité impériale. Les marchés publics sont florissants. Ils sont toujours bondés; les Chinois s'y sentent à l'aise. On y trouve de tout: vêtements, souliers, articles de tous les jours, nourriture, stands improvisés de nouilles, de soupes et de mets divers.

Dans le quartier hétéroclite de Xidan, à une vingtaine de minutes de marche de la place Tiananmen, les activités d'une vieille dame illustrent bien cette folie marchande qui s'est emparée des Pékinois.

Le quartier de Xidan ambitionne de surclasser le quartier à la mode de Wangfujing. Des boutiques de mode à l'occidentale, des restaurants chinois, une pâtisserie Vie de France, un Pizza Hut, quelques «joint ventures» sino-américains ou sino-japonais et des marchands de brocante composent un quartier marchand original. Les bijouteries de luxe y côtoient un vendeur à la criée d'oies fraîchement égorgées et un stationnement de bicyclettes déginguées.

Quant à la vieille dame, sans âge, elle possédait le commerce le plus original de tous.

Elle vendait des coupons de cinq yuans. Ceux-ci octroyaient un droit de passage sur une partie du trottoir que la vieille dame affirmait être sa propriété. Elle engageait vertement ceux qui franchissaient «sa» partie de trottoir, les sommait d'acheter ses coupons, les bousculait un peu s'ils n'obtempéraient pas.

Son commerce ne semblait pas des plus florissants; les marchands locaux s'en moquaient.

Beijing s'ouvre.

Mais, dès qu'on sort du centre de la cité, les routes sont vides. A bord d'un taxi jaune, il est possible de se rendre à l'aéroport international de Beijing sans rencontrer l'ombre d'un autobus ou d'une voiture. Comme si l'activité économique qui s'est emparée de Beijing ne débordait pas encore des limites de la cité.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559